952
Case FRC 490

L'ANGLETERRE

INSTRUISANT

LA FRANCE.

M+W 1122

L'ANGLETERRE INSTRUISANT LA FRANCE.

Le 8 février 1649.

Je commis un grand crime.
Prenez bien garde de suivre mon exemple.
Si du Dieu de bonté vous voulez implorer la clemence,
Ouvrez les cachots, et brisez les fers de l'innocence.

58

123

L'ANGLETERRE

INSTRUISANT

LA FRANCE,

OU

TABLEAU

Historique et politique du règne de Charles Ier et de Charles II.

Servant d'introduction à la Relation de la mort cr... et b... de Charles Ier, suivie de sa harangue sur l'échaffaud.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos. VIRG.

---

123 Uday

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Chez LEPETIT, Commissionnaire en Librairie, quai des Augustins, N.° 32.

1793.

L'ANGLETERRE

INSTRUISANT LA FRANCE,

OU

TABLEAU

Historique et politique du règne de Charles I et de Charles II.

Charles I.er monta sur le trône de ses pères dans un temps où de grandes idées d'indépendance et de liberté égaroient et tourmentoient les esprits. La nation séduite ne voyoit plus dans ses Chefs et ses Rois, que des maîtres et des tyrans. Les haines, les méfiances, l'ambition, l'hypocrisie, la férocité, éclatèrent avec fureur; le fanatisme civil se réunit à la superstition religieuse : ce délire moral et politique dénatura tous les

principes, pervertit les consciences, corrompit les opinions et les mœurs, outragea la nature et les loix, dégrada le caractère national, renversa la monarchie, ensanglanta le trône, et sur tous ces débris épars s'éleva un gouvernement oligarchique qui consacra la tyrannie populaire, et prépara l'esclavage et la misère du peuple. De cette source impure sortirent l'anarchie, la guerre, les calamités et les crimes.

Les finances de l'Etat étoient épuisées; des ministres déprédateurs, des courtisans sans foi et sans pudeur, s'engraissoient impunément de la substance du peuple; cependant il falloit soutenir cette guerre du Palatinat que la nation avoit demandée à grands cris. Charles convoqua le Parlement et lui demanda des subsides qu'il n'osa point refuser, parce que cette guerre intéressoit la gloire et l'honneur Britannique; mais les sommes que les Communes accordèrent furent insuffisantes pour équiper une flotte et lever une armée.

Cependant les besoins des finances devenoient plus pressans; Charles fut forcé de convoquer un nouveau Parlement; mais dirigé par les mêmes principes et agité par les mêmes passions, le Corps législatif s'occupa, par des dénonciations absurdes et mensongères, à calomnier le Roi et à dégrader son autorité. Il accorda des subsides, et il délibéra que le produit n'en seroit versé dans le trésor royal qu'à la fin de la session : les Communes vouloient engager le Roi à

sacrifier les droits de la couronne, au desir d'obtenir l'anticipation du payement des subsides ; elles s'abaissèrent à ce manége artificieux, plus digne d'une horde de brigands, que d'une assemblée de législateurs.

Buckingham dirigeoit l'administration des affaires publiques et les opérations secrètes du cabinet ; mais il falloit immoler ce défenseur intrépide des droits de l'autorité royale : les Communes le dénoncèrent comme traître à la patrie et coupable de prévarication ; le Corps législatif, si jaloux de maintenir les formes de la liberté civile, déclara que le procès de ce ministre pourroit être instruit et jugé sur les rapports publics. L'humanité et la justice réclamèrent avec force contre cette loi oppressive, transportée des contrées Asiatiques sur les bords de la Tamise ; cette terre de liberté fut souillée par ce poison Oriental. Charles ordonna au Parlement de suspendre les poursuites de cette accusation ; cette lutte entre le Roi et les Communes donna plus d'énergie à l'esprit républicain ; il franchit toutes les limites, et par-tout il laissa des traces de sa fureur, en substituant la licence à la liberté, et l'audace au patriotisme.

Charles méconnut aussi les bornes de son autorité : les Communes, en usurpant le pouvoir, le forcèrent pour ainsi dire à violer les loix constitutionnelles. Ce Prince fit emprisonner quelques citoyens qui déclamoient contre son administration ; mais ceux-ci appelèrent du Roi à la loi.

Les chartes furent consultées ; les droits du Prince, ainsi discutés par ceux même qui devoient les combattre et les affoiblir par intérêt et par principe, on jugea que le Roi avoit violé la constitution ; les prisonniers obtinrent leur liberté, et ils furent mis sous la protection de la loi, pour avoir ensuite le droit d'outrager et avilir la dignité royale.

Ce fut dans cet état d'inquiétude et de fermentation, que Charles, par les conseils de Buckingham, cherchoit à rompre le traité qu'il avoit fait avec Louis XIII, et à déclarer la guerre à la France. Le duc de Soubise et le duc de Rohan, chefs des Protestans, sollicitèrent l'alliance de Charles pour protéger et secourir les Religionnaires opprimés. La guerre contre la France fut déclarée ; Buckingham en fut le général ; il partit à la tête d'une armée pour assiéger le fort Saint-Martin ; mais le comte de Schomberg le força de lever le siége et le vainquit. La nation blâma Charles d'avoir confié le commandement de l'armée à un général sans expérience et sans valeur. Cependant le Roi voulut continuer cette guerre injuste, mais il avoit besoin de subsides, et pour les obtenir il convoqua un troisième Parlement. Ce Prince lui déclara qu'il falloit voter sans délai ces subsides, et qu'il sauroit punir ces hommes factieux qui ne faisoient entendre leurs voix que pour exciter le peuple à la révolte. Les Communes écoutèrent sans tumulte ces menaces im-

prudentes ; elles ne se permirent aucun murmure ; elles déposèrent dans leurs annales la déclaration de leur doctrine politique et celle des droits du peuple. Le corps législatif déclara solemnellement qu'il ne prétendoit point usurper l'autorité royale ; il demanda le maintien des priviléges de la nation, contenus dans les articles les plus essentiels de la grande charte, exigea la suppression des prêts forcés et des impôts perçus sans le consentement du Parlement, et protesta contre les emprisonnemens arbitraires et contre la loi martiale. Charles, attaché à la constitution par sentiment et par devoir, jura de l'observer. Ce serment solemnel paroissoit devenir le signe de la réconciliation ; le peuple regardoit encore l'autorité royale comme la source de la justice, et le trône comme l'asyle contre l'oppression.

Les Républicains frémirent en voyant la propagation des principes constitutionnels : les Communes commencèrent à s'agiter avec violence pour faire germer leurs maximes démocratiques ; elles distribuèrent des libelles, et prodiguèrent de l'or pour séduire et tromper la nation. Des émissaires stipendiés se répandirent dans les provinces pour exciter la méfiance et les passions du peuple, en lui persuadant qu'il existoit encore de nombreux priviléges destinés à affermir les bases de la liberté publique, et qu'il étoit temps d'exercer cette souveraineté nationale qui renfermoit

la source de tous les pouvoirs. Charles prévoyant de nouvelles factions, et redoutant les intrigues du Parlement, en prononça la dissolution.

Une faction religieuse vint bientôt fortifier l'action du fanatisme politique. Plusieurs sectes divisèrent alors l'Angleterre : celle d'Arminius faisoit des progrès rapides et alarmans pour les Puritains : elle recommandoit aux peuples d'obéir et de défendre l'autorité des Rois. Le puritanisme, au contraire, annonçoit avec autant de fanatisme que de scandale, la chimère de l'égalité absolue des hommes. Cette tige, dont les rameaux étoient immenses, fixoit déja les regards et l'admiration des peuples. Parmi ces sectaires, on distinguoit les Puritains politiques, qui publièrent avec enthousiasme les principes de la liberté publique ; les Puritains de discipline, qui rejetoient l'épiscopat, les fêtes et les cérémonies de l'église, et les Puritains de doctrine, qui défendoient le système spéculatif des premiers réformateurs.

Le puritanisme persécuté par Elisabeth et par Jacques, multiplia, sous le règne de Charles, ses prosélytes et ses défenseurs ; il infecta de sa doctrine les représentans du peuple, et leur inocula son virus républicain. Les Communes déclarèrent les Catholiques et les Arminiens ennemis de la nation et oppresseurs de la religion anglicane, et défendirent à tous les marchands de payer au Roi le droit

de poids et mesure, qui, suivant un usage antique et solemnel, formoit une partie des revenus de la couronne. Charles fut forcé de prononcer la dissolution de ce troisième Parlement, infecté des maximes du puritanisme. Le Roi régna pendant huit ans sans convoquer le corps législatif; dirigé par les lumières et le zèle de ses ministres, il soutenoit avec éclat la dignité du trône, et faisoit goûter les doux bienfaits de la paix, lorsqu'en Ecosse se prépara la sanglante révolution qui anéantit la monarchie, et donna à l'Europe indignée le spectacle d'un Roi assassiné par ses propres sujets.

Charles avoit formé le projet d'introduire en Ecosse la discipline et le gouvernement de l'église anglicane. Cette contrée, le centre du fanatisme et de la licence, étoit un théâtre de meurtre et d'oppression; ce volcan destructeur ne cessoit de répandre ses lâves et ses tonnerres; l'autorité étoit partagée entre les princes et les grands; cette aristocratie outrageoit l'humanité, multiplioit les désordres et les attentats de la féodalité. Le peuple étoit tour-à-tour esclave du prince et de la noblesse; le puritanisme, qui combattoit sans cesse l'autorité des Rois, et qui cherchoit à renverser les trônes pour établir sur leurs débris le gouvernement républicain, préparoit ses poignards et désignoit ses victimes. L'épiscopat fut anéanti, et les consistoires s'emparèrent de la juridiction et

du pouvoir ecclésiastique. Jacques, assis alors sur le trône d'Ecosse, n'eut ni la force, ni le talent, ni la politique de réprimer l'audace de ces novateurs : mais appelé à la couronne Britannique par le testament d'Elisabeth, et par le droit héréditaire, ce prince résolut d'abattre le schisme et de rétablir l'épiscopat. Il publia la liturgie anglicane, et ordonna à tous ses sujets de la reconnoître et d'y obéir, sous peine d'être poursuivis par le fer et par le feu. Cet ordre tyrannique réveilla le fanatisme, et excita la haine des réformateurs Ecossois. Le signal de l'insurrection fut arboré ; la liturgie fut dénoncée comme l'ouvrage de la réprobation divine, et déclarée impie et blasphématoire. Jacques employa tour-à-tour la force, la séduction, les menaces, les promesses, pour enchaîner la superstition ; ce prince parvint à faire adopter sa nouvelle loi ecclésiastique.

On institua un tribunal pour juger et punir les Presbytériens conspirateurs ; des magistrats pervers et féroces allumèrent des bûchers et dressèrent des échaffauds : mais cette tyrannie multiplia les sectaires au milieu des tortures et des supplices, et la superstition, environnée de bourreaux et de victimes, étendoit ses conquêtes et ses triomphes. Bientôt le peuple abandonna la liturgie anglicane, et en brisa tous les monumens ; la juridiction épiscopale fut abolie, et les prérogatives

de la prélature passèrent aux consistoires et aux synodes nationaux.

Cette nation inconstante agissoit sans principe et sans morale ; elle étoit l'instrument et la victime des caprices de l'ambition et de la haine de ses chefs. Mais enfin fatiguée d'une lutte continuelle, source d'anarchie et de crime, elle écouta la voix des défenseurs des loix et des amis de la paix et de la justice. Une nouvelle révolution opéra un nouvel ordre de choses ; l'épiscopat reprit l'exercice de ses droits, de ses prérogatives, de sa juridiction. Charles, intéressé à maintenir et à protéger la religion anglicane, confia aux évêques les premières dignités de l'état. Ces prélats, par devoir ou par reconnoissance, contenoient la licence des prédicateurs factieux qui prêchoient dans les temples l'anarchie et la révolte : les évêques se réunirent pour défendre l'autorité royale ; mais cette réunion juste et respectable excita les haines et les passions des sectaires. Le fanatisme enchaîné rompit ses fers, et entraîna dans sa marche violente la licence, la confusion et la calomnie ; les évêques furent dénoncés comme les apôtres du despotisme et les fauteurs de la tyrannie : ces généreux défenseurs reçurent sur l'échaffaud les palmes du martyre.

Charles avoit appris de son père que l'église nationale, avec sa doctrine, sa

discipline et ses rites, étoit essentiellement unie à l'état, et que les principes du gouvernement civil et les maximes de la politique devoient se reposer sur les bases de la morale et de la religion. Le puritanisme réunit ses forces et multiplia ses intrigues pour combattre cette vérité.

Le corps politique s'agitoit violemment; les loix avoient perdu leur force et leur vertu : au milieu de cette anarchie, les sectaires propageoient leurs maximes dangereuses, et ne voyoient dans le pouvoir du Roi qu'une autorité usurpée qu'il falloit anéantir. Ils accusèrent la tyrannie ecclésiastique de se réunir au despotisme civil pour opprimer la liberté publique; les écrivains stipendiés par la faction démocratique, annonçoient dans leurs ouvrages que le pouvoir confié aux prélats, étoit l'effet d'un pacte tacite entre la couronne et la mitre, tendant au rétablissement du culte romain. Le peuple abandonnoit ses atteliers pour lire ces libelles licencieux qui corrompoient ses mœurs et pervertissoient son caractère; bientôt il réunit la démence au fanatisme; il crut flétrir les évêques et les couvrir d'un opprobre éternel, en les appelant *Papistes*. Cette dénomination insensée excitoit toutes les passions, et devenoit un signal de persécution et de carnage.

Ce fut dans ce moment d'inquiétude religieuse, que *Laud*, cet ennemi ardent des Puritains, fut élevé à la dignité d'ar-

chevêque de Cantorbéry. Charles, accompagné de ce prélat, se rendit en Ecosse pour introduire dans ce royaume la liturgie anglicane. Les calvinistes avoient formé une ligue redoutable pour s'opposer à cet acte d'innovation. Charles ordonna aux évêques de publier cette liturgie dans les églises de leurs diocèses. La nation demanda que le Roi y fît quelques modifications. Les évêques d'Ecosse furent chargés de travailler à un nouveau code religieux ; mais on conserva les principaux articles qui étoient favorables à l'épiscopat et contraires au presbytéranisme. Cette fatale liturgie fut reçue avec des clameurs et des imprécations ; le doyen de la cathédrale d'Édimbourg la proclama au peuple assemblé ; aussitôt on s'écria : *Voilà le pape, lapidons-le.* On le poursuivit avec le fer ; ce prêtre trouva son salut dans la fuite : la multitude se livra à des excès qui sembloient menacer la ville d'une destruction entière. Jacques avoit défendu cette liturgie par des argumens ; Charles voulut la soutenir par les armes. Cette légère étincelle, qui se fût éteinte d'elle-même, devint rapidement un incendie général. Ce ne fut plus une insurrection particlle ; ce fut la confédération délibérée d'une nation entière qui jura de maintenir sa doctrine religieuse, et de poursuivre avec le fer et le feu ses tyrans et ses oppresseurs. On établit d'abord un conseil particulier et provisoirement souverain, destiné à

concerter les moyens pour parvenir à rompre cette alliance qui l'unissoit à son chef, et à renverser le pouvoir épiscopal. Hamilton, ami et confident de Charles, fut chargé de dissiper cette confédération qui menaçoit et le trône et l'autel. Les Ecossois convoquèrent une assemblée générale ; déja la discorde fomentoit les haines, et le fanatisme aiguisoit ses poignards. Hamilton annulla cette assemblée qui brava la force et l'autorité de ce chef, et continua ses délibérations. Le conseil général cassa, par un acte solemnel appelé *convenant*, l'épiscopat, la haute commission, les articles de Perch et les canons ecclésiastiques, excommunia quatorze évêques, et révoqua le serment de ceux qui avoient juré d'observer les articles de foi prescrits par la liturgie anglicane. Charles, instruit de cet acte de fermeté, trembla sur son trône, et demanda la paix. Les Ecossois, soutenus par les Puritains d'Angleterre, ne virent dans cette démarche de pacification, que la preuve de la foiblesse et de l'impuissance ; ils levèrent une armée, dont le commandement fut confié au général Lesley.

Charles, par la sagesse de son administration et par son économie, avoit rétabli ses finances épuisées ; il eût pu employer ses trésors à affermir son autorité, à détruire la puissance du Parlement, et à enchaîner le peuple par des bienfaits. Mais ce Prince, sans fermeté et sans poli-

tique, dissipa ses revenus pour défendre une liturgie plus propre à fomenter le fanatisme qu'à éclairer les consciences. Charles leva une armée dont il donna le commandement à Hamilton ; ce général marcha vers les frontières de l'Ecosse ; les rebelles intimidés à son approche, proposèrent des conditions de paix qui furent acceptées ; Charles congédia son armée : les Ecossois, enhardis par cet acte de foiblesse et de fausse politique, reprirent les armes, et répandirent par-tout la dévastation et la mort. Le Roi a besoin de subsides, et pour les obtenir, il fut forcé de convoquer un quatrième Parlement. Le peuple, dans son délire politique, donna sa confiance à des hommes pervers et ambitieux : les redoutables Communes furent dirigées par ces Républicains factieux que Charles avoit dénoncés à la rigueur et à la vengeance des loix : ce Prince eut le courage de demander à ses oppresseurs des subsides destinés à soumettre des rebelles qui veulent combattre l'autorité royale et renverser la monarchie. Les Communes écoutèrent le Roi sans lui répondre ; elles se hâtèrent de passer à l'examen de son administration pendant les huit années qu'il avoit exercé, sans partage, les droits de la souveraineté. Charles s'adressa à la chambre des Pairs : les grands du royaume, intéressés à combattre les usurpations et les attentats de la démocratie, et à défendre les préroga-

tives du trône, décidèrent que les subsides demandés devoient être accordés. Les Communes déclarèrent ce jugement illégal et inconstitutionnel, et contestèrent à la chambre des Pairs le droit de voter dans les affaires concernant les subsides. Charles se hâta de dissoudre le Parlement; cette dissolution violente et précipitée devint le signal d'une insurrection; le peuple, dirigé par les chefs de la faction républicaine, se livra à tous les excès de la licence et du crime. Le clergé et la noblesse se réunirent pour offrir au Roi leurs trésors; ce Prince accepta les dons et les offrandes présentés par l'amour et la générosité : cet acte de fidélité et de patriotisme provoqua la vengeance, et excita la haine des Puritains; cependant il falloit soumettre les rebelles. Charles leva une armee; déja les Ecossois s'avançoient vers les frontières d'Angleterre; ils s'emparèrent de quelques places, et livrèrent un combat où les Royalistes furent vaincus. La nation demanda alors à grands cris l'élection d'un nouveau Parlement; il fallut céder à ce vœu général : ce long Parlement, dont l'historien ne doit raconter les usurpations et les crimes, que pour les flétrir d'un opprobre éternel, et les dévouer à l'exécration des siécles, fut convoqué. Ces législateurs sans morale et sans conscience, ces hommes pêtris de sang et de boue, nés pour être le scandale et l'effroi de leur patrie, déclarèrent que la monarchie étoit

un gouvernement tyrannique, et que Charles, exerçant les droits de la royauté, étoit un despote et un oppresseur de la religion. Ces sénateurs ambitieux et hypocrites s'érigèrent en prophètes, en pontifes, en réformateurs, et ne parlèrent plus qu'un jargon métaphorique et spirituel. Ces fanatiques voulurent associer la divinité à leurs passions et à leurs crimes ; ils annoncèrent que Dieu, dans ses décrets éternels, les avoient choisis pour détruire le gouvernement civil et la hiérarchie religieuse, et qu'ils alloient au nom du ciel exercer cet auguste et sublime pontificat. Le peuple superstitieux écouta avec respect et avec admiration ces oracles imposteurs, et regarda ces législateurs et ces pontifes comme les organes de la divinité et les pères de la patrie.

Il est inconcevable avec quelle rapidité la balance du pouvoir passa du Monarque au Parlement ; ce sénat s'investit tout-à-coup de la plénitude des droits de la souveraineté : alors le pacte social fut dissous, la constitution monarchique fut anéantie ; cette alliance solemnelle qui unissoit les membres avec les chefs, fut effacée des annales nationales. Ces différentes dissolutions produisirent tous les crimes de l'anarchie ; alors on ne connut d'autre droit que celui de la force ; d'autre titre que l'usurpation ; d'autre liberté que la tyrannie populaire : on outragea les loix, on viola les propriétés et les asyles ;

on créa une législation injuste et barbare ; on établit un tribunal inquisitorial où l'espionage et les délations désignèrent les victimes qu'il falloit immoler : des juges furent institués pour égorger, au nom de la loi, les défenseurs de la monarchie et de la religion : on imagina des crimes et des conspirations pour satisfaire les haines et les vengeances. C'est ainsi qu'un peuple féroce et superstitieux, au milieu de la licence et des attentats, se précipitoit dans la servitude et la misère, en croyant défendre ses droits et combattre pour son indépendance.

Les Communes sans mission et sans caractère, n'écoutant que la voix et les menaces d'une multitude armée, s'occupèrent à renverser les loix constitutionnelles, la juridiction ecclésiastique ; à dépouiller le clergé de ses fonctions sacerdotales, et à s'emparer des propriétés des Royalistes : elles déclarèrent oppressive l'autorité des gouverneurs et des lieutenans des comtés ; les officiers et les fermiers des douanes furent destitués de leurs places ; plusieurs magistrats soupçonnés de défendre l'ancienne constitution, furent condamnés à l'exil et à des amendes : ces différens décrets tendoient à affoiblir le parti que Charles eût pu former dans le Parlement pour s'opposer à la faction républicaine. Outre les comités généraux de religion, de commerce, de législation et de finances, on créa des assemblées particulières et des

des conciliabules secrets pour exécuter les projets et les machinations des Puritains. Ce tribunal forcené et inquisitorial jugea que chaque droit de la couronne étoit une usurpation, chaque privilége du Roi une violation du pacte social, chaque décret du conseil un acte d'oppression. Il délibéra que les opérations ministérielles seroient regardées comme un projet funeste de renverser la constitution du royaume pour établir sur ses ruines le despotisme Oriental. Ce sénat législateur, fort de l'opinion publique, et redoutant les cris menaçans de la multitude qu'environnoit le sanctuaire des loix, devint l'oppresseur de son Roi, le tyran de la nation et le violateur sacrilége des droits les plus sacrés de la justice et de la loi. Il se fit un système suivi de calomnie et de bassesse; il publia que Charles, de concert avec les Catholiques, vouloit égorger le peuple; il persécuta sa famille, en forçant la Reine mère de France à sortir d'Angleterre, où elle avoit cherché un asyle contre la persécution de Richelieu. Les Communes s'occupèrent ensuite à fortifier leur parti, en protégeant et en défendant tous ces malfaiteurs que la justice avoit punis pour avoir prêché la révolte et le carnage, outragé l'autorité royale, et calomnié le Prince et les Ministres. On déclara leur exil illégal et injuste; ces citoyens séditieux rentrèrent à Londres aux cris de l'allégresse publique; le peuple, des palmes à la main,

les reçut comme des dieux tutélaires ; les rues furent parsemées de fleurs ; et pour prix de leur audace, ils furent nommés aux emplois et aux dignités de l'Etat.

Charles, anéanti sous le poids de l'infortune, n'eut pas la force de prendre les armes, ni le courage de se réunir autour de ses défenseurs ; il voyoit avec effroi les progrès rapides du pouvoir et du crédit des Communes ; ce tableau effrayant consterna son ame ; ce Roi infortuné se livra à la douleur et perdit tout espoir. Il ne vit point les moyens qu'il falloit employer pour détruire cette coupable association qui alloit bientôt le priver du trône et de la vie. Ce Prince n'adopta aucun système suivi ; il s'agita sans faire aucun mouvement décisif : il croyoit que son peuple étoit incapable d'un grand crime ; cette confiance devint foiblesse, et se changea ensuite en une apathie et en une stupeur qui le conduisirent à l'échaffaud.

Des hommes cruels, des Républicains féroces se présentoient pour être les fondateurs de la nouvelle constitution : on distinguoit *Pym*, orateur sophistique, citoyen factieux, homme sans conscience et sans foi, Républicain par ambition, despote par caractère, bravant audacieusement l'opinion publique, et outrageant la sainteté des mœurs par sa conduite et par ses principes. *Hampden*, philosophe artificieux, hypocrite détestable, qui se paroit de l'éclat de toutes les vertus, et affectoit le patrio-

tisme pour satisfaire les passions qui tourmentoient et épuisoient son ame. *Vanne*, nourri dans l'art des intrigues et des conspirations. *Hollis*, qui après avoir épuisé l'Etat par ses déprédations, cherchoit à bouleverser l'empire et à détruire la constitution. *Fiennes* qui vouloit se déclarer chef du parti populaire, parce que le Roi l'avoit déclaré incapable d'exercer les fonctions de ministre. *Saint-Jean* qui réunissant la férocité de l'ame à la corruption de l'esprit, ne formoit des vœux que pour voir sa patrie en cendres et les citoyens s'entr'égorger; il ne parloit jamais que de meurtres et d'incendies; il aimoit à promener ses regards farouches sur des campagnes dévastées, sur des cadavres entassés et sur des tombeaux épars.

Parmi la noblesse, on voyoit le comte de *Bedfort*, qui comblé des bienfaits de son Roi, s'en déclara l'oppresseur; le vicomte de *Say* qui croyoit établir sa fortune épuisée par ses débauches, en fomentant des insurrections; le vicomte de *Warwick* qui préféroit les calculs de l'avarice aux principes de la justice et de la morale; le lord *Mandeville* qui devint l'idole du peuple par ses profusions, et qui vendit tous ses biens pour acheter des satellites et des espions; le comte d'*Essex* qui vouloit aller à la célébrité par des crimes; le comte *Holland*, Républicain par caprice et par intérêt, plutôt que par raison ou par sentiment; le comte de *Northumberland*

qui après avoir corrompu la Cour par ses débauches et ses scandales, vouloit répandre ses poisons pour en infecter le peuple ; mylord *Herbert*, homme vain et présomptueux, qui croyoit pouvoir fixer à son gré les destinées de l'Etat.

Ces hardis conspirateurs se communiquèrent leurs lumières et leurs fureurs ; ils méditèrent des crimes pour renverser la monarchie et ensanglanter le trône : bientôt l'incendie fit des progrès rapides, les assemblées séditieuses se multiplièrent, et on ne parla que de liberté, de République, de vengeance. Des propagateurs de l'anarchie, des motionnaires régicides parcouroient les rues et les places publiques pour vomir leurs imprécations et leurs blasphêmes contre le Roi et sa famille ; de misérables libellistes consacroient tous les crimes, et formoient le peuple au meurtre et à la férocité : les chefs des factieux fortifioient le parti de tous ces hommes perdus d'honneur et de dettes, sans conscience, sans mœurs, sans propriétés, sans industrie, intéressés par besoin et par système à exciter des insurrections, dans l'espoir d'établir leurs fortunes et leur existence sur les ruines de la justice et des loix. Au milieu de cette désorganisation totale de l'ordre social, tout étoit passion, injustice, attentat, rebellion.

Les Communes poursuivoient la mort du vertueux Strafford ; la Cour redoutant ses talens et son éloquence, l'avoit enlevé au

parti de l'opposition ; il devint le plus intrépide défenseur des prérogatives royales qu'il avoit d'abord combattues. Ce ministre, ami de son Roi, fut dénoncé comme un ennemi de la nation qu'il falloit immoler à la sûreté publique ; on l'accusa d'avoir allumé la guerre d'Ecosse, opprimé le peuple, et d'avoir conseillé au Roi d'établir le despotisme. Strafford, fort de sa vertu et de sa conscience, se justifia avec autant de noblesse que de vérité ; mais il fut condamné à périr sur l'échaffaud. Les membres qui s'étoient opposés à l'arrêt de mort, furent poursuivis par une multitude armée : en vain ces hommes opprimés se plaignirent de cette violation à leurs priviléges ; les chefs populaires écoutèrent avec indifférence le récit des outrages qu'ils avoient reçus, et y applaudirent en secret, puisqu'ils en étoient les complices.

Les chefs des factieux soulevèrent tous les leviers infernaux ; on sema les bruits les plus absurdes et les plus alarmans. Charles versa des larmes sur la mort de son ami, et refusa de confirmer le jugement d'un tribunal féroce. Le peuple se révolta et demanda, avec les cris de la fureur, que le sang de l'innocent fût versé. Charles n'eut ni l'adresse ni la force de résister à la rage d'une populace séditieuse. Après les plus douloureuses agitations, ce Prince confirma la sentence de mort, et prépara, par cette foiblesse et cette injustice, ses désastres et ses infortunes. Straf-

ford marcha à l'echaffaud avec cette dignité et ce courage qu'inspirent l'innocence et la vertu ; son ame se défendit dans toute sa fermeté contre la terreur de la mort et le triomphe de ses ennemis. Ainsi périt Strafford, le plus grand ministre qu'ait jamais eu l'Angleterre : comme Sully, il aimoit son Roi et sa patrie ; comme lui, il réunissoit au génie de l'administration, les vertus douces et paisibles du citoyen.

Charles, dirigé par les conseils de ses ministres timides et imprudens, partit pour l'Ecosse, où il se dépouilla volontairement de l'autorité qui lui restoit, par des concessions et des sacrifices. Le Parlement sut profiter de cette absence pour abattre le parti royaliste ; les libelles se répandoient comme un torrent, la calomnie se propageoit avec impunité, et les chefs des factieux ébranloient avec fracas la tige de cet arbre monarchique dont les rameaux étoient desséchés.

Les Puritains persécutoient les Catholiques d'Irlande ; l'oppression inspire la férocité du courage et la fureur du désespoir : les Catholiques prirent les armes, s'emparèrent de quelques villes, et portèrent partout la dévastation et la mort. Charles, sans autorité et sans armée, fut forcé de charger le Parlement du soin de punir les coupables, et de rétablir l'ordre dans l'Irlande ; mais ce Prince malheureux ne pouvoit faire un pas qui ne lui fût funeste. Les chefs des factieux publièrent que les

Catholiques étoient stipendiés par la Cour, et qu'ils avoient pris les armes par les conseils et les ordres du Roi et de ses ministres, pour faire régner ce Prince sur les os brisés des impies Puritains. Les Communes accréditèrent cette imposture en recevant dans le sein du Corps législatif des pétitionnaires insolens et menteurs, qui osoient accuser le Roi de trahir la nation; ces calomnies recevoient aussi une espèce de sanction légale et publique. Les Communes offrirent de pacifier l'Irlande; elles permirent la levée des impôts et en gardèrent le produit qu'elles destinèrent à d'autres objets: elles s'emparèrent des armes et des munitions qui étoient dans les arsenaux, nommèrent les généraux et les officiers qui devoient commander les armées, et concertèrent ensuite les moyens d'engager le Roi dans quelque acte d'imprudence et d'erreur qui pût justifier leur perfidie et leur usurpation.

Charles, de retour d'Ecosse, s'étoit retiré à Hamptoncourt. Les Communes lui envoyèrent une députation chargée de lui présenter une adresse, monument éternel de bassesse, d'audace et de rebellion d'un corps qui calculoit et analysoit le crime, et qui s'étoit fait un système de braver et d'outrager toutes les loix; c'étoit un libelle rempli de faussetés, d'outrages et de diffamation. On reprochoit à Charles, avec une malignité incroyable, ses erreurs et ses infortunes; on regardoit ses efforts

pour rétablir l'ordre public et détruire les conspirations, comme un acte de despotisme et de trahison ; on l'accusoit d'exciter le fanatisme, de protéger les rebelles, et de vouloir répandre le sang du peuple ; on lui reprochoit la malheureuse expédition de l'île de Rhé, et d'avoir introduit dans la hiérarchie ecclésiastique des innovations superstitieuses : on exaltoit le courage et le patriotisme des Communes ; et mêlant l'indécente raillerie à l'audace, on annonçoit qu'on avoit secouru libéralement Charles, tandis qu'on l'avoit dépouillé de ses domaines. Cette adresse séditieuse excita cependant les plaintes de la nation ; on y vit la haine et la vengeance déguisées sous le nom de patriotisme, méditant l'anarchie et la ruine de la monarchie. Les Pairs regardant l'abaissement de la noblesse comme une conséquence nécessaire des usurpations sur la couronne, se préparoient à défendre l'autorité royale ; mais les Communes leur déclarèrent qu'elles représentoient la nation, et que les Pairs, sans caractère et sans mission, n'avoient pas le droit d'exercer la souveraineté nationale. La noblesse trembla à la voix des Communes ; elle abandonna la cause du Roi qu'elle devoit défendre par justice, par intérêt et par reconnoissance. Cette lâcheté lui mérita sans doute les humiliations qu'elle éprouva ; les outrages qu'elle reçut, et la destruction momentanée de son existence politique, de ses droits, de

ses priviléges, fut la juste punition de sa coupable désertion.

Les Communes continuoient leurs complots et leurs machinations, sous prétexte de conjuration, de soulèvement, d'invasions étrangères et d'attentats domestiques ; elles excitoient la multitude à l'insurrection, stipendioient les propagateurs de l'anarchie, justifioient les attentats et désignoient à la férocité du peuple les défenseurs de l'autorité royale. Charles n'avoit ni le pouvoir, ni la force de réprimer cette tyrannie populaire. Le Parlement ne redouta plus un Prince foible, tremblant, sans énergie et sans caractère ; il comprit qu'il falloit enfin déchirer ce voile mystérieux qui enveloppoit ses trames, et qu'il étoit temps d'annoncer au peuple que, pour établir les bases de la liberté et de l'égalité, le Roi devoit descendre d'un trône qu'il souilloit par ses lâchetés et par ses trahisons. Le corps législatif ordonna aux citoyens de prendre les armes et de former des sections armées : il nomma un Major de la milice bourgeoise, et fit déposer du canon sur la Tamise. Ces préparatifs et les cris séditieux de la multitude consternèrent le Roi ; il quitta Londres, et se retira dans un de ses châteaux, abandonnant les rènes de l'administration au hasard, et ses destinées à la providence. Cette fuite précipitée et imprudente donna plus d'activité à la haine des Communes ; elles s'emparèrent

de tous les magasins royaux, ordonnèrent aux gouverneurs de place de ne reconnoître d'autre autorité que celle du Parlement, donnèrent le gouvernement de la tour de Londres à un jeune factieux connu par son audace et son ambition, forcèrent Charles à publier une proclamation pour que l'armée n'obéît qu'aux ordres seuls des Communes, exigèrent impérieusement que le Roi renvoyât ses Ministres et exilât les Catholiques.

Charles se livra à la douleur et au désespoir : au lieu d'implorer les secours des puissances étrangères, de fortifier son parti, de parcourir ses provinces et de former une armée, ce Prince perdoit son temps à gémir sur les rigueurs de sa destinée, et préparoit, par cette inaction, à l'activité de ses ennemis les moyens de consommer leurs crimes et leurs conspirations. Charles partit pour Yorck ; il se présenta devant Hulk, et demanda à entrer dans cette place. Le gouverneur Hobham refusa de lui en ouvrir les portes. Le Roi demanda la punition de ce sujet rebelle : les Communes votèrent des remercîmens à Hobham, et déclarèrent qu'il avoit bien mérité de la patrie. Cinq Pairs se rendirent auprès de Charles ; la malheureuse Henriette s'étoit refugiée en Hollande, où elle avoit vendu ses bijoux et ceux de la couronne. Une partie de la noblesse et des anciennes familles du royaume s'armèrent pour défendre la cause

de leur Roi. Charles ordonna que les cours de justice fussent transférées à Yorck ; le Parlement s'y opposa, et publia un manifeste pour demander que le Roi congédiât son armée, et qu'il abolît la monarchie et l'épiscopat. Il n'étoit pas au pouvoir de Charles de souffrir ces outrages et ces attentats ; il falloit combattre et punir, ou s'ensevelir sous les ruines du trône. Le Roi déploya l'étendard royal, et annonça qu'il prenoit les armes pour défendre son autorité, maintenir la constitution, protéger la liberté publique et poursuivre les rebelles. Ce Prince proclama une loi qui déclara le Parlement coupable de trahison, et défendit à ses sujets d'y obéir. Le Parlement déclara cette loi contraire au serment royal, tendant à la dissolution du gouvernement, et déclara traîtres à la patrie ceux qui combattroient pour défendre la cause du Roi.

Charles, bon par caractère, pacifique par système, redoutoit les horreurs de la guerre civile. Il proposa un plan de médiation ; ce Prince ne vit point que cet acte d'une fausse politique donneroit plus d'audace à la faction républicaine, et qu'il vaut mieux abdiquer la couronne que de la dégrader par des concessions forcées et humiliantes. Les Députés de Charles furent reçus avec mépris ; cet état d'opprobre et d'humiliation parut donner un instant à l'ame du Roi un caractère d'héroïsme et de courage ; mais les Princes

sans caractère ne sont point faits pour rester dans cet état de grandeur. Charles se mit à la tête de dix mille hommes ; il poursuivit Essex, et l'attaqua : ce combat n'eut rien de décisif ; cette première campagne se passa presque en préparatifs et en négociations. Charles publia un manifeste pour annoncer qu'il ne vouloit point répandre le sang de son peuple, qu'il ne formoit des vœux que pour le retour de l'ordre, et qu'il étoit prêt à écouter les propositions du Parlement. Il fixa à Oxford le lieu des conférences. Le Roi écouta avec douceur les Députés du Corps législatif, discuta les articles proposés avec une habileté profonde, et prouva l'impossibilité où il étoit de les accepter. L'article que ce Prince rejetoit avec indignation, étoit l'abolition de l'épiscopat, sur lequel les Puritains insistoient avec force. Il paroît que si, en attendant des circonstances plus heureuses, des temps plus tranquilles, le Roi eût voulu consentir provisoirement à cette suppression, il eût peut-être évité une guerre civile, et le trône n'eût point été ensanglanté. Cette politique salutaire eût changé les destinées de Charles, et ce Prince, dirigé par des Ministres habiles, et entouré de ses défenseurs, eût conservé et transmis à ses successeurs la plénitude du pouvoir monarchique.

Pendant le cours des négociations, Fairfax pour le Parlement, et Neucaste

pour le Roi, soulevoient les provinces du nord; toutes les parties du royaume étoient ébranlées par de violentes secousses. Les motions des propagateurs de l'anarchie, les machinations des agitateurs du peuple, les libelles licencieux des écrivains stipendiés fomentoient les haines et alimentoient les passions. La guerre civile étendoit ses fureurs, et les haches des bourreaux immoloient des victimes; jamais l'Angleterre ne fut inondée de tant de sang, ni souillée de plus de forfaits; des hordes de Cannibales se répandoient dans les villes et les campagnes, et répandoient par-tout le deuil et le carnage. Les Puritains et les Parlementaires étoient comme des bêtes féroces altérées de sang et brûlant de fureur de mutiler et d'égorger des victimes pour en contempler et en dévorer les membres palpitans.

Les Royalistes commençoient à imprimer la terreur dans le Parlement; ils avoient remporté trois victoires; le prince Rupert faisoit triompher la cause du Roi. Cependant les Communes étendoient leur oppression sur toute la famille Royale; elles accusèrent la Reine de haute trahison, et présentèrent cette accusation à la chambre des Pairs. Quelques membres du Parlement, indignés d'être les témoins de tant d'outrages et de tant d'attentats, donnèrent leur démission. C'est précisément à cette époque que l'on entendit parler, pour la première fois, de Cromwel; il se distingua

dans un combat où sa valeur et sa prudence fixèrent les regards du peuple et l'attention du Parlement.

Quoique les forces fussent égales de part et d'autre, Charles devoit nécessairement succomber, parce qu'il n'avoit pas, comme le Parlement, des trésors avec lesquels on a toujours des soldats; ses ennemis étoient conduits et dirigés par une double superstition qui, plus forte que le patriotisme, opère des prodiges. L'homme qui pense combattre pour la liberté et la religion, brave les dangers et la mort, et croit en expirant recevoir les éloges de la patrie et les bénédictions du ciel. Les membres des deux chambres qui avoient pris la défense du Roi, s'étoient retirés auprès de lui, et formoient à Oxford un anti-Parlement.

Les hostilités recommencèrent; les troupes Irlandoises, commandées par Biron, furent taillées en pièces par Fairfax qui s'empara de quelques places importantes: les Ecossois, réunis aux troupes Parlementaires, formèrent trois armées considérables; Cromwel commandoit l'élite de ces troupes; il livra la bataille à Rupert, le vainquit et assiégea Oxford où étoit le Roi. Ce Prince malheureux se sauva à la faveur des ténèbres, et arriva avec le prince de Galles à Vorcester. La Reine chercha un asyle dans le pays de Cornouailles, et s'embarqua pour la France. Ce fut à cette époque que le Parlement reprit le procès de

Lawd, archevêque de Cantorbéry. Ce vieillard vénérable fut condamné à mort; il porta sur l'échaffaud cette intrépidité que donne le témoignage de l'innocence, et cette sérénité de l'ame qu'inspire la vertu.

Quoique cette guerre civile fût excitée et fomentée par le Parlement contre l'autorité royale, elle étoit cependant regardée comme une guerre de religion : la terre vouloit rendre le ciel complice de ses passions et de ses crimes, et le fanatisme civil se réunit à la superstition religieuse pour renverser le trône et pour abattre l'autel. D'un côté, les Réformés, tels qu'ils avoient été sous le règne d'Elisabeth, formoient le parti du Roi; les Puritains ou les Presbytériens formoient celui du Parlement : cette dernière secte, comme nous l'avons déja observé, vouloit supprimer les cérémonies religieuses, abolir l'épiscopat et les juridictions ecclésiastiques; mais parmi ces Puritains même il se trouvoit une classe de fanatiques qui portant bien plus loin la rage de la réforme, vouloient anéantir l'autorité civile et le pouvoir ecclésiastique, détruire les prérogatives du corps sacerdotal, les formules et les systêmes de foi, et s'emparer des biens du Clergé. Ils furent désignés sous la dénomination *des Indépendans*, et prirent le nom d'élus et de saints. Ces sectaires parvinrent à séduire et à égarer le peuple, en lui annonçant qu'ils étoient les envoyés et les prophètes de la Divinité pour anoblir la religion et

purifier son culte. La multitude qui aime à s'agiter dans un temps de révolution, écouta avec respect ces apôtres imposteurs; bientôt cette secte forma un corps puissant et redoutable sous la direction de Cromwel, qui, semblable à Mahomet, tenoit la bible d'une main, et le poignard de l'autre: cette dernière confédération, bien plus dangereuse que la première, et portée à des extrémités plus terribles par l'activité du fanatisme de son chef, rendit bientôt son parti dominant dans le Parlement, et força les membres des deux chambres à abdiquer les emplois civils et militaires dont ils étoient revêtus, sous prétexte de la honte dont ils se couvroient en exerçant des fonctions lucratives : aussi les généraux et les officiers commandans ayant été rappelés, Fairfax et Cromwel se trouvèrent à la tête des armées ; Fairfax unissoit au courage la sensibilité du cœur ; mais esclave des erreurs et des préjugés qui corrompoient la nation, il régloit ses principes politiques sur l'opinion publique, et en combattant contre son Roi, et renversant la monarchie, il croyoit défendre la liberté du peuple et obéir à la voix du ciel.

Tandis que les étranges innovations de Cromwel étonnoient et subjuguoient l'Angleterre, le parti Presbytérien et le parti Royaliste ne cessoient de négocier ; des commissaires médiateurs étoient continuellement occupés à trouver des moyens de conciliation

conciliation pour conserver l'intégrité du pouvoir monarchique, et pour affermir la liberté publique : on cherchoit à établir sur ces deux bases la forme du gouvernement et la félicité du peuple ; mais la faction des Indépendans, toujours active, faisoit de coupables efforts pour rompre les négociations, et employoit la fraude et l'imposture pour tromper le peuple ; elle lui inspira tout le feu de son fanatisme, lui communiqua toutes ses fureurs, et lui inocula tous ses poisons ; il fallut donc continuer la guerre. Après quelques siéges entrepris de part et d'autre avec différens succès, les armées en vinrent à un combat général : l'histoire offre peu de batailles où la victoire ait été disputée avec un courage plus égal. Charles fit des prodiges de valeur, et développa tout l'art d'un général consommé, mais il fut vaincu par Cromwel. Le Roi perdit son artillerie, ses bagages et ses papiers secrets ; l'armée victorieuse parcourut les villes et les provinces, et les força à reconnoître l'autorité du Parlement. Pendant que la guerre civile déchiroit l'empire, une troisième faction, nommée l'association du *Club*, ravageoit les provinces d'Occident ; ces rebelles vouloient conserver leur indépendance naturelle, et refusoient d'obéir au Roi, au Parlement et à la nation : Cromwel les combattit et les dispersa ; il retourna ensuite à Londres gémir, sous un masque hypocrite, sur les calamités qui affligeoient la patrie.

Charles, après avoir erré long-temps au gré des hasards, pénétra dans Oxford; là il recevoit à chaque moment la nouvelle d'une ville prise, ou d'une bataille perdue. Qu'il est triste pour l'Historien de représenter sans cesse Charles luttant sans espoir et sans succès contre les malheurs et les rigueurs de cette destinée qui le conduira sur l'échaffaud ! Le brave Montrose qui avoit, au nom du Roi, subjugué toute l'Ecosse, venoit d'être vaincu; Fairfax à la tête d'une nombreuse armée, après avoir taillé en pièces les troupes commandées par Hopton, s'approchoit d'Oxford; Charles voyoit ses armées détruites, sa famille dispersée, ses amis et ses défenseurs expirans sur des échaffauds ou dans les combats : ces infortunes avoient imprimé sur son ame un caractère de grandeur et de respect; il supporta ses disgrâces et ses malheurs avec autant de courage que de dignité, et sut trouver dans la religion des ressources et des consolations. Charles prit le parti de se mettre sous la sauvegarde des Ecossois; en conséquence, il sortit d'Oxford, accompagné de deux confidens, et se rendit dans le camp de ces perfides protecteurs, qui, sous prétexte de lui donner des gardes pour sa sûreté, le firent prisonnier, et se hâtèrent d'en instruire le Parlement.

Les Communes rendirent un décret qui déclara coupable quiconque protégeroit le Roi en lui donnant un asyle. Charles en-

voya des Députés pour renouveler ses propositions de paix ; le Parlement insista à exiger l'abolition de l'épiscopat ; les négociations furent donc rompues. Ici s'éleva entre l'Ecosse et l'Angleterre une contestation qui annonçoit la perversité et la corruption de deux peuples : il faut observer que les troupes Ecossoises étoient purement auxiliaires et à la solde du Parlement Britannique ; il leur étoit dû des arrérages dont elles désespéroient d'être jamais payées : lorsque la malheureuse destinée de Charles le mit volontairement au pouvoir des Ecossois, ils le regardèrent comme un gage, comme une sûreté de ces mêmes arrérages. Les Anglois réclamèrent le Prince captif, parce qu'il avoit été fait prisonnier en Angleterre ; les Ecossois refusèrent de le livrer, sous prétexte que Charles étoit leur Roi, et qu'ils avoient le droit de le juger ; enfin, l'avarice et la bassesse terminèrent cet infâme combat. Les Ecossois vendirent le sang de leur Roi aux bourreaux qui devoient bientôt le verser ; les arrérages furent payés aux Ecossois, et la malheureuse victime fut livrée à la hache qui l'attendoit.

Charles fut remis à deux commissaires nommés par le Parlement ; le peuple se précipitoit pour voir son Prince dans les fers ; il exprimoit sa douleur et ses regrets par ses larmes, et adressoit au ciel des vœux sincères pour le maintien de son autorité et la conservation de ses jours.

Plusieurs le regardoient comme un martyr et un saint, et se prosternoient dans l'espoir de lui voir opérer des miracles : ce peuple contenu par la terreur, subjugué par la superstition, avili par ses propres excès, n'avoit que des pleurs et des gémissemens à donner aux malheurs de son Roi ; Cromwel fit conduire Charles dans un fort où il fut étroitement resserré et dévoué aux opprobres et aux humiliations.

Cromwel s'environnoit d'un voile impénétrable à l'œil le plus perçant, et déconcertoit tous ceux qui cherchoient à pénétrer dans les secrets de ses intrigues et de ses opérations ; il n'avoit ni confidens ni amis, parce qu'il redoutoit les imprudences des uns et les trahisons des autres. Cromwel comprit que pour séduire et subjuguer une nation superstitieuse, il falloit se parer de l'éclat de toutes les vertus, et que pour exécuter ses projets, il devoit employer et épuiser toutes les ruses et tous les artifices d'une hyprocrisie adroite : c'est ainsi que cet habile imposteur sut se rendre maître absolu de l'armée dont il étoit à-la-fois le général, le magistrat et le directeur spirituel : il lui fut facile de tromper Fairfax ; ce guerrier avoit la férocité du courage, mais il ne connoissoit point l'art de l'intrigue ni les méfiances d'un courtisan ambitieux.

Les Communes commencèrent à redouter les usurpations et le despotisme des officiers qui tentoient déja d'introduire dans l'Etat

le gouvernement militaire ; elles délibérèrent de licencier l'armée. Cromwel vit dans cette délibération la chûte de sa puissance ; il dissimula son courroux et sa vengeance, en paroissant approuver ce projet ; mais par des machinations secrètes, il excitoit l'armée à se révolter, sous prétexte de quelques arrérages qui lui étoient dûs. Cette armée se réunit par un serment fédératif ; elle devint bientôt une république militaire, où chaque soldat croyoit avoir le droit de commander et de créer des loix. Cette milice, le fer à la main, déclara qu'elle avoit le privilége et le pouvoir de régler l'administration civile, et de changer la constitution de l'Etat. Les Communes envoyèrent des Députés aux Officiers pour les engager à faire cesser ces divisions propres à rompre la confiance et l'harmonie nécessaires entre le Corps législatif et l'armée, pour défendre la liberté publique ; ces Députés étoient des Puritains forcenés qui vouloient renverser la monarchie et la religion nationale. L'armée, enhardie par cette démarche imprudente, nomma des Commissaires chargés de créer une nouvelle constitution. Les Communes opposoient des loix à cette force terrible ; elles licencièrent l'armée, et ordonnèrent à quelques régimens de partir pour l'Irlande. L'armée demanda la dissolution du Parlement : ces législateurs, qui vouloient s'ensevelir sous les ruines de la patrie, et qui avoient juré de ré-

pandre leur sang pour la défense des loix, tremblent, et ces vils esclaves abandonnent lâchement leurs postes, en croyant se soustraire à la honte et aux supplices. Aussitôt un nouveau Sénat s'élève sur les débris de l'ancien ; voilà donc les Indépendans qui méditent la destruction des Puritains : plût au ciel que tous ces brigands se fussent égorgés les uns les autres, et que l'autorité royale eût pu s'affermir sur la dissolution de ces deux sectes sanguinaires ! Les Presbytériens se réunirent au conseil commun de la ville de Londres, et formèrent une association pour défendre l'autorité royale, les priviléges du Parlement et les droits de la nation ; Cromwel fit ensuite enlever le Roi, et le confia à l'armée.

Le Parlement, cette ancienne idole du peuple, étoit devenu l'objet de la haine publique ; ce Sénat, qui reprochoit au Roi de faire des emprunts et d'établir des taxes pour opprimer ses sujets, étoit devenu l'ennemi et le tyran de la nation par ses usurpations et ses crimes. Il s'étoit emparé des biens des Royalistes, avoit dépouillé les ecclésiastiques de leurs bénéfices, et vendoit à prix d'argent son crédit et sa protection ; il avoit épuisé les finances de l'Etat et créé des tribunaux de sang destinés à égorger, au nom de la loi, d'innocentes victimes. Cependant, comme dans les grandes villes la multitude ne se conduit que par les impressions qu'elle reçoit

de ses chefs, le peuple de Londres prit les armes; la milice, commandée par le général Massey, se réunit aux rebelles; les troupes aux ordres du Parlement étoient dispersées; Cromwel se trouvoit aux portes de Londres : ce hardi imposteur annonça qu'il venoit pour protéger le Parlement et punir les auteurs de la révolte. On entra en négociation; l'armée joua exactement avec le Parlement le rôle que ce Sénat avoit joué avec le Roi; plus les Indépendans obtenoient de concessions, plus ils exigèrent de nouveaux sacrifices. Cependant, par une déférence momentanée pour le Corps législatif, les Indépendans s'éloignèrent de la ville, conduisant Charles en captivité. Cromwel, qui n'avoit pas encore peut-être formé l'horrible projet de faire périr son Roi, étoit attentif à lui rendre ses respects et ses hommages, et laissoit à sa famille et à ses amis la liberté et la consolation de le visiter; ce farouche brigand parut même s'attendrir en voyant cet infortuné Monarque caresser ses enfans et les exhorter à supporter les disgrâces du sort avec cette intrépidité qui annonce l'innocence et la sérénité de l'ame; Cromwel entra même en négociation avec ce Prince, qui lui offrit de partager l'autorité souveraine : mais comment Cromwel pouvoit-il accepter ce partage de la souveraineté? Le peuple et l'armée, sous le règne de la loi, auroient vu avec scandale et avec effroi un usurpateur à côté d'un

Roi légitime, et le trône occupé tour-à-tour par un Prince vertueux et un scélérat hypocrite : une nouvelle révolution étoit inévitable ; Cromwel eût expié sur un échaffaud son imprudence, son audace et ses crimes.

Cromwel fit entrer son armée dans Londres ; le Parlement n'opposa aucune résistance. Le Roi fut conduit à Hampton-court, où il fut foiblement gardé. Les négociations conciliatoires recommencèrent, et les Communes renouvelèrent leurs propositions. Charles, qui vouloit traiter directement avec le Général de l'armée, rejeta les offres suspectes de ce Sénat ; il s'échappa ensuite secrètement, accompagné de deux Gentilshommes, et se refugia dans l'île de Wight, sous la sauve-garde de Hamond, qu'il croyoit Royaliste, mais qui étoit un favori de Cromwel. Hamond informa le Parlement de la retraite de Charles ; les négociations recommencèrent ; les conditions préliminaires étoient, 1.° qu'on établiroit une milice nationale ; 2.° que les Pairs créés depuis la guerre seroient privés du droit de séance au Parlement ; 3.° que les deux chambres auroient le droit de s'ajourner suivant leur bon plaisir ; 4.° que Charles accorderoit une amnistie générale : les intrigues et les factions des Indépendans firent encore rompre ces négociations.

Les Ecossois livrés à des remords tardifs, rougirent de leur lâche perfidie ; ils prirent

les armes pour défendre leur Roi; le duc d'Hamilton et le marquis d'Osmond proposèrent un traité qui obligeoit les Ecossois à lever une armée destinée à combattre les Indépendans. Le Roi s'engagea solemnellement à confirmer le gouvernement presbytérien, pendant huit années, et il fut stipulé que les affaires de religion seroient réglées dans une assemblée de théologiens des deux Royaumes. Le Parlement instruit de ce traité, ordonna à Hamond de resserrer le Roi dans sa prison, et délibéra qu'à l'avenir il ne lui seroit envoyé ni adresse ni message; cependant le traité avec les Ecossois fortifia le parti du Roi, et ranima l'espoir de ses défenseurs. Les infortunes de Charles, ses vertus, l'audace et la férocité de Cromwel commençoient à exciter la pitié publique; cet heureux changement dans l'opinion du peuple sembloit annoncer une révolution favorable aux Royalistes : toutes les provinces se soulevèrent partiellement; mais au lieu de se réunir pour concerter un système suivi d'opérations générales, et de nommer un chef intrépide et éclairé, on ne forma que des armées éparses, et on se jeta dans des entreprises vagues; des obstacles et des lenteurs découragèrent les uns et intimidèrent les autres, de sorte que toutes ces petites armées furent dispersées par la valeur et par l'activité de Cromwel; il étendit ses triomphes et ses conquêtes, et après avoir dompté l'Angleterre, il

tourna ses armes contre les Ecossois ; les Royalistes profitèrent de l'absence du conspirateur pour fortifier leur parti ; ils firent de nouveaux efforts de zèle et de patriotisme pour abattre les factions qui déchiroient l'Etat, pour concilier le Roi avec son peuple, et pour rétablir la constitution et l'empire des loix. Déja se préparoit un nouvel ordre de choses ; Cromwel alloit subir la punition de ses crimes, et la monarchie, long-temps agitée, étoit prête à se replacer sur ses antiques fondemens ; mais les Communes furent si obstinées dans leurs prétentions, le Roi si invincible dans son refus à supprimer l'épiscopat qu'il regardoit comme d'institution divine, les conférences traînèrent si long-temps en longueur, que l'armée triomphante reparut avant la conclusion du traité.

Cromwel, toujours victorieux et toujours heureux, vit qu'il étoit temps d'exécuter ses vastes projets ; son ame calcula et se familiarisa avec le crime ; un attentat de plus ne pouvoit l'effrayer : il demanda au Parlement, au nom de l'armée, qu'on fît le procès au Roi, comme l'oppresseur et le meurtrier de son peuple. Les Communes frappées, mais trop tard, de terreur, refusèrent d'être complices de cet effroyable régicide, mais le farouche tyran ne se déconcerta point ; il entra dans Londres à la tête de son armée, fit arrêter les membres qui avoient refusé d'obéir à ses ordres, les déclara traîtres et perturbateurs de l'ordre

public, dénonça leur parti comme une ligue coupable, tendant à perpétuer l'anarchie et à fomenter la guerre. Il s'associa tous ces lâches satellites qui avoient vendu leur conscience au despote usurpateur; il ne fut pas difficile de faire accepter à ces esclaves lâches et féroces les rôles d'accusateur, de juge et de bourreau. Cromwel réunissoit à la cruauté d'un tyran, toute la bassesse d'un infame hypocrite. Il s'écria dans la chambre des Communes : « Hélas ! si quel-» qu'un m'eût communiqué le dessein de » punir le Roi, je l'aurois regardé comme » un insigne traître; mais depuis que la » providence et la nécessité vous obligent » à cette rigueur, je prie Dieu qu'il vous » éclaire : quant à moi, je ne me sens » pas assez inspiré pour vous conseiller » dans cette importante affaire ; je la crois » juste et pense que le ciel veut la puni-» tion de ce Prince ; car l'autre jour, of-» frant des vœux ardens au ciel, tout-à-» coup ma langue s'attacha à mon palais, » ce qui prouve qu'il est maudit du Sei-» gneur. »

Il n'étoit pas au pouvoir de ce tribunal atroce de trouver un exemple ou une loi qui autorisât une procédure aussi infame; mais dans ce temps de délire et de corruption, toutes les conceptions étoient infectées ; un génie malfaisant avoit répandu ses poisons; la nature, avec tous ses fléaux, avoit imprimé sur tous les cœurs un caractère d'infamie et de bassesse, et l'homme

s'étoit fait une vertu et un besoin de l'assassinat et du crime. Ce tribunal féroce rendit un décret qui décida qu'un Roi d'Angleterre qui avoit pris les armes contre le Parlement, devoit être convaincu de révolte et de haute trahison. On établit une cour de justice revêtue de la commission extraordinaire de faire le procès au Roi ; ce nouveau tribunal, composé de soixante-douze assassins, accusa Charles Stuart d'avoir formé le détestable projet de renverser les loix fondamentales de l'Etat, et de détruire la liberté publique, pour y substituer un gouvernement arbitraire et tyrannique ; d'avoir entrepris contre son peuple une guerre sanglante, d'avoir épuisé le trésor public et ruiné le commerce ; enfin, d'avoir fait périr plusieurs milliers de sujets, et d'avoir produit une multitude immense de maux de toute espèce. Cette accusation sortie des antres de l'enfer, prouve jusqu'à quel point le cœur humain peut porter la bassesse et la férocité.

Charles comparut devant ses bourreaux avec la dignité d'un Roi et l'innocence d'un homme juste ; jamais Monarque ne parut plus grand au moment même où on le dépouilla de sa couronne. Dieu avoit imprimé le sceau de sa grandeur sur le front de ce malheureux Prince ; la Divinité l'avoit investi des rayons de sa gloire ; son air calme et serein annonçoit la paix de son ame, et le caractère de l'onction royale étoit imprimé sur tous ses traits.

Enfin ce tribunal atroce déclara le Roi convaincu de haute trahison, et le condamna à périr sur un échaffaud. La nation frémit à cet arrêt de mort ; mais frappée par la terreur et avilie par ses lâchetés, elle n'osa point arracher son Roi à la rage de ses bourreaux ; elle se contenta de verser des larmes stériles et d'invoquer le ciel ; mais ses vœux furent bientôt exaucés : les juges de Charles, poursuivis par la vengeance divine et par la justice humaine, périrent tous, les uns au milieu des supplices, les autres dans les horreurs de la misère, du désespoir et des remords. L'histoire, en rappelant la punition de grands forfaits, donne une instructive et terrible leçon à l'univers, et lui apprend qu'il faut nécessairement que la hache du bourreau immole le juge prévaricateur et féroce qui a répandu le sang de l'homme juste et innocent, ou que son ame livrée aux remords et maudissant son existence, endure les tourmens de l'enfer. Les Presbytériens, dit un écrivain célèbre, fournirent la hache qui coupa la tête au Roi, et livrèrent la victime toute liée aux Indépendans qui l'égorgèrent.

Charles reçut la mort sans foiblesse comme sans ostentation. On vit ce Prince vertueux pardonner à ses juges et bénir ses bourreaux : jamais l'héroïsme ne parut avec autant de sublimité sur l'échaffaud, et jamais l'inconséquence humaine ne développa tant d'extravagance qu'au moment où la

tête sanglante de ce Prince malheureux fut présentée au peuple. Cette multitude insensée invoquoit la vengeance et tomboit un moment après dans l'abattement et la stupeur ; elle prenoit des armes impuissantes qu'elle arrosoit de ses larmes : ainsi périt Charles, digne des regrets, des hommages et des bénédictions de la postérité. Ce Prince, dit un philosophe historien, fut le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur père, le meilleur mari, le meilleur chrétien, et peut-être le plus honnête homme de son siècle. La superstition du peuple, la haine, l'ambition et les crimes du Parlement, les fureurs et les vengeances des sectaires, l'hypocrisie et la férocité de Cromwel, les erreurs et les imprudences de Charles, le zèle indiscret de ses ministres, la foiblesse de ses défenseurs, opérèrent cette triste et sanglante révolution.

Pour la prévenir, il falloit un Roi ferme, politique, prudent et guerrier ; c'étoient des passions fortes et un caractère de grandeur qu'il falloit opposer à l'audace et aux crimes des conspirateurs ; il falloit combattre ou périr ; il falloit défendre les droits du trône, ou s'ensevelir sous ses ruines. Si Charles, au commencement de la guerre, eût pris le glaive pour répandre le sang de quelques Républicains factieux ; s'il eût parcouru ses provinces, un manifeste à la main, pour instruire et consoler son peuple ; s'il se fût montré au milieu

de ce peuple, entouré de ses vertus, de sa gloire, de sa puissance et de l'appareil militaire ; s'il eût imploré les secours et la loyauté de la noblesse ; s'il eût sollicité l'alliance des puissances étrangères ; si, par un système suivi et médité, il eût su, par un heureux concert, maintenir les libertés nationales et défendre les prérogatives royales ; s'il eût voulu sacrifier quelques droits de la souveraineté, abandonner sa liturgie religieuse et détruire l'épiscopat ; s'il n'eût point signé l'arrêt de mort prononcé contre le vertueux Straford, Charles eût alors vaincu ses ennemis et affermi son autorité ; la nation ne se seroit pas rendue coupable d'un crime que la justice des siécles ne lui pardonnera jamais. Mais Charles, au milieu des secousses violentes qui ébranloient l'Etat, oublia qu'il étoit Roi : enfermé, au commencement de la révolution, dans son palais, il se livroit à une inertie et à une stupeur qui donnoient de l'activité aux conspirateurs, et décourageoient les défenseurs de l'autorité royale. Ce Prince n'avoit ni la force du génie, ni la grandeur du caractère, ni la vigueur de l'ame ; il étoit bon, sensible, généreux : mais ces aimables qualités, précieuses dans un particulier, devenoient inutiles dans un Prince que la Providence avoit placé au sein des factions et des crimes, et même elles furent dangereuses pour un Roi qui ne pouvoit affermir son trône ni prévenir

les conspirations, qu'en s'environnant de la force publique, et en livrant les rebelles à la vengeance des loix. Sans politique et sans fermeté, Charles excita les passions de ces redoutables Communes qu'il pouvoit réprimer par des moyens de force, ou séduire par des mesures politiques ; il pouvoit enchaîner par la terreur ou par les bienfaits ces hommes véritablement indifférens au bien de la patrie, qui, par inquiétude et par ambition, agitoient le corps politique, ébranloient le trône, renversoient la monarchie, usurpoient l'autorité souveraine, et finirent par établir un despotisme militaire sur les débris de la constitution nationale.

La dissolution de la monarchie suivit de près la mort du Monarque. Dans cet état d'anarchie et de calamité, le Parlement s'empara de tous les pouvoirs ; se déclara le défenseur et le gardien des loix et de la liberté publique ; publia un décret qui condamnoit à mort quiconque contribueroit directement ou indirectement à faire proclamer Roi Charles, prince de Galles ; créa un tribunal de sang, destiné à faire périr sur l'échaffaud les amis de la patrie et les défenseurs de l'autorité royale ; ordonna la démolition de tous les monumens qui portoient l'empreinte de la royauté ; fit abattre la statue du Roi, et graver sur le piédestal cette inscription : *Exiit tyrannus, Regum ultimus.* (Le tyran a disparu, c'est le dernier de nos Rois). La Chambre des Pairs

Pairs fut ensuite supprimée ; la noblesse perdit ses droits et ses prérogatives.

Les Communes vouloient établir sur les ruines de l'ancienne constitution une République dont elles formeroient le Sénat; mais la nation étoit divisée en une infinité de sectes, livrées à l'extravagance des systêmes et des spéculations politiques. Ce temps de confusion et de crime avoit dégradé toutes les conceptions ; l'esprit, en parcourant tous les degrés de la perversité, infectoit les facultés humaines de toutes les impuretés, des vices et des passions ; la vertu et le génie avoient fui à l'aspect des forfaits qui souilloient cette terre de malédiction; la nature avoit interrompu le cours de ses bienfaits pour répandre sur une nation féroce ses fléaux et ses vengeances ; le sanctuaire des loix n'étoit plus qu'un repaire de brigands et une arêne de gladiateurs ; les prêtres d'un Dieu de paix étoient devenus les organes de l'imposture et de la rebellion ; des assassins et des bourreaux exerçoient les fonctions de Ministres de la justice; les Magistrats étoient les agens et les satellites de la tyrannie populaire, et une multitude semblable aux bêtes féroces échappées des déserts de l'Afrique, ne se nourrissoit que de sang, dansoit et chantoit autour des victimes qu'elle venoit d'égorger, portoit en triomphe leurs membres palpitans, et recevoit dans sa course sanguinaire les récompenses

et les applaudissemens des dépositaires de la loi et des Magistrats du peuple.

La secte des Presbytériens, composée des Puritains et des Indépendans, étoit partagée entre les Millenaires et les Déistes; les premiers soutenoient qu'il falloit accorder le pouvoir souverain à la sainteté; ils attendoient le second avénement de Jésus-Christ, et croyoient qu'alors les saints gouverneroient la terre; les autres vouloient une égale distribution d'autorité, de fortune et de propriétés. Les Royalistes affranchis de cette épidémie spéculative qui égaroit la nation, ceux qui donnoient des larmes secrètes à la mort du dernier de leur Roi, et qui formoient des vœux pour la restauration du Prince de Galles, s'opposoient aux projets du Parlement; il n'y avoit donc que l'armée qui pût créer une nouvelle forme de gouvernement. Cromwel comprit qu'il falloit s'emparer de la force militaire; il se flattoit de parvenir, par ses chimères politiques et ses extases religieuses, à séduire cette armée, qui, par intérêt ou par reconnoissance, ne manqueroit point de lui confier le pouvoir souverain. Le Parlement forma ensuite un conseil d'Etat, destiné à veiller à l'exécution des loix, et à donner des ordres aux officiers de l'armée; Cromwel parut favoriser les projets de ce nouveau Sénat; il obtint le titre de lieutenant en Irlande, qu'il subjugua avec une rapidité inconcevable.

Charles, Prince de Galles, étoit à la Haye auprès du Prince d'Orange, son parent; il se fit proclamer Roi d'Angleterre; les Seigneurs qui l'avoient accompagné dans sa fuite, lui prêtèrent serment de fidélité. Les États-généraux, redoutant ces Communes si formidables par leurs pouvoirs, et si heureuses dans leurs entreprises, délibérèrent de livrer Charles au Parlement Britannique; ces fiers Bataves qui venoient de briser les fers de l'esclavage, devoient sans doute détester le gouvernement monarchique; ils furent conséquens dans leurs principes, en refusant de secourir un Prince ennemi, par intérêt et par politique, des Etats Républicains. Charles eût bien desiré de passer en France; mais que pouvoit-il espérer d'une cour déchirée par des factions, et qui avoit violé avec autant de scandale que de lâcheté, une alliance fondée sur les bases de la politique, et cimentée par les loix de la nature? Déja elle avoit envoyé à Cromwel un Ambassadeur pour féliciter ce meurtrier usurpateur, dont les mains étoient encore dégoutantes du sang de son Roi. Enfin, Charles résolut de partir pour l'Irlande; mais les troubles qui vinrent agiter ce Royaume, le forcèrent à abandonner ce projet.

Le duc d'Argyle, attaché à la secte des Presbytériens, gouvernoit l'Ecosse; ce chef regardoit l'établissement d'une République comme une source d'anarchie et de factions;

il pensoit que pour prévenir la guerre civile et rétablir l'empire des loix, il falloit créer un Magistrat suprême, revêtu de la plénitude de l'autorité royale ; en conséquence, le Parlement d'Ecosse publia une proclamation où il reconnut Charles II pour son Souverain légitime, à condition qu'il approuveroit le fameux *Convenant*. Des Députés furent envoyés pour féliciter le Prince et l'instruire des vœux de la nation : le jeune Roi refusa d'abord d'accepter les conditions qui lui étoient imposées ; il connoissoit l'esprit d'inquiétude et d'inconstance qui agitoit la faction Presbytérienne ; il se rappeloit que cette secte avoit vendu le sang de son père. Charles résolut d'exécuter son premier projet d'aller chercher en Irlande des soutiens et des défenseurs. Les Royalistes et les Catholiques se réunirent pour rétablir Charles sur le trône de ses pères. Déja le marquis d'Osmond, à la tête d'une armée, s'étoit emparé de plusieurs villes, et se préparoit à faire le siége de Dublin ; le prince Rupert s'étoit réuni au Général Irlandois, mais Jones qui commandoit dans la capitale, attaqua d'Osmont et le vainquit : Crote, gouverneur de Londondery, dispersa l'armée des Royalistes ; ces revers et ces pertes forcèrent Charles à se retirer avec le duc d'Yorck son frère dans l'île de Gersey. Carteret, sujet fidèle à son Roi et à sa patrie, en étoit le gouverneur ; ce fut dans cette île que ce Prince fut instruit des succès

et des triomphes de Cromwel : ce féroce guerrier avoit subjugué l'Irlande et porté la terreur de son nom dans toutes les provinces. Après avoir donné le gouvernement à son gendre Ireton, il partit pour Londres, où Fairfax, dégoûté du personnage qu'on lui avoit fait jouer dans le meurtre de Charles, résigna entre ses mains la commission du Général d'armée.

Le brave Montrose continuoit à parcourir les villes et les provinces pour défendre et fortifier la cause de son Roi; il leva une armée, mais il fut vaincu et fait prisonnier par le général Lesley qui le fit conduire à Edimbourg comme un malfaiteur. Le Parlement lui fit son procès : ce seigneur d'une illustre naissance, ce guerrier qui avoit si souvent fait trembler les rebelles, ce citoyen vertueux fut condamné à mort. Charles perdit son plus zélé défenseur et son meilleur ami ; il se vit alors forcé d'accepter les conditions offertes par les Ecossois, et partit pour Edimbourg, où il fut proclamé Roi. Cependant ce peuple, inquiet et factieux, cherchoit à lui imposer de nouvelles loix : on composa sa Cour de ces rigides Presbytériens qui ne lui parloient jamais que pour outrager la mémoire de son père, et pour avilir l'autorité royale ; ces ridicules et forcenés déclamateurs faisoient sans cesse intervenir le ciel pour justifier la bizarrerie de leur doctrine et la férocité de leurs mœurs. Charles s'indignoit contre ces fougues re-

ligieuses ; alors ces fanatiques le dévouoient à la damnation éternelle, et faisoient retentir les airs de leurs imprécations et de leurs blasphêmes.

Cromwel, instruit du traité de Bréda, se mit à la tête de son armée pour combattre les Ecossois ; il s'avança vers Dunbar, ordonna à ses soldats de chanter les louanges de l'Eternel, rencontra les ennemis et les tailla en pièces. Charles profita des ténèbres de la nuit pour se retirer à Dundée ; les malheurs du jeune Monarque attendrirent le comte d'Argyle, chef des Presbytériens ; il se déclara son défenseur, et leva une armée, dont il confia le commandement à Lesley. Cromwel marcha contre ce Général, le mit en fuite, et porta par-tout la dévastation et la mort. Le jeune Roi échappa au carnage ; sa fuite présente un concours d'événemens dont le détail intéresse et attendrit. Charles se déguisa en paysan ; poursuivi par les satellites de Cromwel, il se tint caché sur un chêne pendant un jour ; dans cette situation pénible, il entendoit la proclamation qui proscrivoit sa tête. Ce Prince fut conduit, au milieu des forêts et des précipices, dans la chaumière d'un pauvre paysan, où il fut nourri pendant quelque temps des mêts les plus grossiers ; il fut confié à la générosité d'un gentilhomme du comté de Stafford : sa fille remplit une mission bien honorable et bien précieuse ; elle fut chargée de conduire le Prince sur les bords

de la mer ; enfin, après avoir parcouru tous le degrés de l'infortune, Charles trouva un vaisseau sur lequel il s'embarqua pour la France.

Les succès et les conquêtes de Cromwel le rendirent trop puissant pour qu'il voulût s'abaisser long-temps à obéir au Sénat qu'il avoit fait créer par l'armée ; ses mains farouches, qui venoient de renverser le trône, étoient assez vigoureuses pour le relever, son ambition assez active pour le presser d'y monter, et son génie assez hardi pour lui promettre de s'y maintenir. Ce fut alors qu'il communiqua, pour la première fois, ses projets à ses satellites qui excitèrent ses passions, en lui conseillant de nouveaux crimes ; tout sembloit inviter Cromwel à franchir cette dernière barrière. La tyrannie et la bassesse des membres qui composoient le Parlement, avoient attiré sur eux l'indignation publique ; et quelles que pussent être désormais les destinées de l'Angleterre, on ne voyoit rien de si terrible que l'existence de ce Sénat vénal et prévaricateur qui consacroit tous les crimes de la tyrannie populaire, et contemploit, avec une joie féroce, les maux de la patrie qui s'agitoit dans ses convulsions intestines, se déchiroit les entrailles, et se précipitoit, en lambeaux sanglans, dans une putréfaction horrible.

L'Angleterre venoit de remporter quelques avantages sur les Hollandois ; leur flotte avoit été dispersée. Ces succès avoient

énorgueilli les Communes ; elles commencèrent à regarder les troupes de terre avec mépris, et affectèrent pour la marine une préférence bien propre à humilier l'armée. Cromwel ne manqua point d'observer ces imprudences et d'en profiter ; il les fit remarquer aux principaux chefs, assembla un conseil général de guerre, où il démontra la nécessité d'arrêter les entreprises et de mettre un frein à l'ambition d'un Parlement intéressé à maintenir ses usurpations et à combattre cette autorité militaire destinée à défendre la liberté et les loix. Cromwel échauffa et subjugua tous les esprits ; la perte des Communes fut résolue : il se rendit au Parlement, suivi de quelques troupes, lui annonça que Dieu voulant établir le règne des Saints, avoit résolu, dans les décrets de sa divine providence, de le dissoudre ; et livrant ensuite les membres à la fureur des soldats, il les fit entraîner loin du palais dont il ferma les portes : tel fut la fin de ce Parlement odieux qui tour-à-tour esclave de Cromwel et oppresseur de la nation, renversa la monarchie, fit périr son Roi, et imprima sur le peuple Anglois un caractère de férocité et de barbarie. Il étoit juste que ce vil Sénat fût puni par ce même tyran dont il avoit flatté les passions et protégé les crimes.

Cromwel, en détruisant la constitution et le Parlement, ne vouloit pas sans doute perpétuer l'anarchie et livrer le vaisseau

de l'Etat à une agitation perpétuelle ; il vouloit s'investir de la plénitude de l'autorité souveraine, et créer un nouveau gouvernement sur des bases solides : incertain de la dénomination qu'il donneroit pour quelque temps à cet exercice réel du suprême pouvoir, et n'osant prendre le titre de Roi sans consulter et étudier les mouvemens et les dispositions de l'armée, il imagina une de ces folies qui paroîtroit incroyable, si elle n'étoit pas si récente et si authentiquement prouvée ; cet hardi imposteur publia que, dans une révélation, Dieu lui avoit apparu dans la personne du père, et lui avoit confié l'administration du gouvernement céleste : il assembla quelques Députés d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et leur annonça que la Providence les avoit choisis pour former son saint Parlement. Tous ces personnages élus immédiatement, sanctifiés par la parole seule du nouveau Pontife, prirent gravement leurs siéges, et se regardant comme les oints du Seigneur, ils s'érigèrent en Prophètes. Ces Théocrates législateurs abolirent les fonctions sacerdotales, comme l'ouvrage de l'Antechrist et du Pape ; détruisirent les loix anciennes, comme émanant de la tyrannie des Rois *damnés* ; supprimèrent les universités et les autres établissemens dangereux où les sciences étoient enseignées, comme étant le séminaire de l'athéïsme. Après cette cérémonie, aussi risible qu'odieuse, il parut

à Cromwel que ces saints réformateurs avoient fini leur mission ; il les dépouilla de leur autorité pour en faire les instrumens et les satellites chargés d'exécuter ses projets : mais comme parmi cette multitude d'imbécilles fanatiques, il avoit récompensé ceux qu'il avoit cru propres à être les confidens de ses secrets et les complices de ses usurpations, il les invita à exécuter le traité conclu entre le prophète et les apôtres ; en conséquence, ils lui envoyèrent une députation : ces Députés insensés se prosternèrent à ses pieds, et lui annoncèrent solemnellement que Dieu leur avoit ordonné de remettre en ses mains l'autorité qu'ils en avoient reçue. Alors le conseil militaire se réunit aux Magistrats civils ; l'armée et le Sénat prièrent Cromwel d'accepter le titre modeste de *Protecteur ;* on régla ensuite l'étendue et les droits de son pouvoir ; il fut déclaré le Chef suprême des trois Royaumes.

Une autorité fondée sur la force et sur l'usurpation, un pouvoir établi dans un temps d'anarchie et de superstition, doivent nécessairement s'anéantir. La nature n'a point créé les peuples pour être continuellement les jouets et les victimes de la violence et de l'oppression ; la tyrannie populaire est le dernier degré de bassesse et d'opprobre où une nation puisse parvenir ; elle doit alors se régénérer ou périr. A peine Cromwel fut-il nommé Protecteur, que le peuple le regarda comme

l'oppresseur de la patrie et le meurtrier de son Roi ; mais comme sa férocité, son fanatisme et le pouvoir militaire dont il étoit armé, répandoient l'effroi et imprimoient la terreur dans tous les esprits, on obéissoit au tyran usurpateur, dans l'espoir d'en être bientôt délivré. Cromwel convoqua un nouveau Parlement ; ce fut dans cette assemblée qu'on examina la nature et l'origine de la constitution de l'Etat, des droits de la souveraineté et des prérogatives du peuple ; des hommes sans lumière, sans morale et sans conscience substituoient leurs conceptions bizarres et extravagantes aux véritables principes des gouvernemens ; ils méditoient déja la chûte de l'usurpateur pour établir leur tyrannie populaire. On demanda à Cromwel de quel droit il se trouvoit ainsi à la tête d'une république libre ; on lui reprocha la férocité de ses mœurs et le despotisme de son administration : des conspirateurs se préparoient à délivrer la patrie du tyran qui l'opprimoit.

Cromwel n'ignoroit point que ses ennemis les plus actifs et les plus dangereux étoient membres du Parlement ; c'étoit du sein du Corps législatif que devoit partir la foudre destinée à le frapper. Le Protecteur prononça la dissolution de ce Sénat conspirateur, et livra les conjurateurs à la vengeance des loix et à la fureur du peuple. Cromwel crut qu'il falloit cimenter et affermir sa puissance sur la tyrannie

et la terreur; il chercha à enchaîner indistinctement tous les ordres de l'Etat; il divisa l'Angleterre en différens districts, créa, dans chacun de ces districts, des tribunaux militaires chargés de percevoir les impôts, d'emprisonner et de confisquer les biens de ceux qu'il appeloit des *Délinquans*. Bientôt cette nation insensée, qui se glorifioit d'avoir fait périr son Roi, immolé tant de victimes, répandu tant de sang pour conserver ses droits, se vit écrasée sous le joug d'une oppression inconnue même à l'Asie : c'est ainsi que, dans les horreurs de la guerre civile, le peuple reçoit les fers de l'esclavage, en croyant combattre pour sa liberté ou pour sa religion.

Cromwel ayant affermi son autorité sur ce despotisme exécrable, demeura deux ans sans convoquer un nouveau Parlement; il employa ce temps à des opérations militaires qui semblèrent relever la gloire et la grandeur de l'empire Britannique. La nation, qui, sous le règne de ses deux derniers Rois, avoit laissé presque oublier son nom au-delà des mers, fut flattée de le voir revivre. Le Protecteur suivit le système politique d'Elisabeth; il s'occupa à former des alliances, à déclarer des guerres, à étendre le commerce national, à protéger les colonies, à tromper les puissances étrangères, et à se rendre l'arbitre des destinées de l'Europe. Après avoir parlé en maître et en vainqueur à la Hol-

lande, Cromwel conclut un traité de paix avec cette puissance et la Suède ; fit trembler le Duc de Savoie et la Cour de Rome ; dirigea les opérations du cabinet de Versailles, en ordonnant à Mazarin de ne point persécuter les Protestans ; fit une alliance avec la France, alliance perfide et scandaleuse, qui montra la lâcheté et la corruption de cette puissance ; déclara la guerre à l'Espagne, et châtia les corsaires Algériens.

L'amiral Penn fut envoyé avec une flotte aux Indes orientales ; Penn ne fut pas heureux dans cette expédition, mais il fit la conquête de la Jamaïque ; le capitaine Stugner s'empara d'un riche convoi qui venoit des Indes ; Blacke fit voile vers les Canaries où étoit la flotte du Pérou. Après une vigoureuse défense, l'amiral Espagnol fut forcé d'abandonner ses vaisseaux qui furent brûlés par les Anglois. Toutes ces guerres ne furent entreprises que pour suspendre la haine publique, accoutumer la nation à la tyrannie et à l'usurpation de Cromwel, et à la préparer au joug qu'il vouloit lui imposer. En Angleterre, un Roi guerrier peut être impunément un despote ; le peuple est plus fier de ses conquêtes, que sensible à l'oppression : l'intérêt et l'orgueil dirigent son patriotisme, et affoiblissent ces vertus guerrières et morales qui font la force des Républiques, et affermissent la liberté des nations pauvres et belliqueuses.

Le Protecteur reconnut la nécessité de convoquer un nouveau Parlement, après avoir pris les précautions que la prudence et la politique lui suggérèrent pour s'assurer de la pluralité des suffrages ; il créa sous cette dénomination un nouveau Sénat. Cromwel fixa alors ses regards sur le trône qu'il ambitionnoit avec fureur, quoiqu'il affectât de ne parler que de liberté, de république et d'égalité. Les principes religieux qu'il professoit, paroissoient s'opposer à ses audacieux projets ; mais le tyran ambitieux fait servir sa conscience et sa religion à alimenter le feu qui le consume, et par une hypocrisie détestable cherche à associer la Divinité même à ses usurpations et à ses crimes.

Cependant ce régicide meurtrier veut enfin recueillir les fruits de ses forfaits ; Cromwel assemble ses satellites, leur découvre ce secret qui pesoit si long-temps sur son cœur. Un jour que l'on délibéroit sur les moyens de concilier le gouvernement militaire, tel qu'il étoit alors, avec les loix fondamentales de la constitution, un de ses satellites voulut prouver que l'intérêt de l'Etat et le salut du peuple exigeoient impérieusement l'établissement du gouvernement monarchique ; il proposa de changer seulement un mot dans la définition du gouvernement, et de donner au Protecteur le titre de Roi : cette proposition fut acceptée avec transport par ces Magistrats qui avoient vendu leurs voix au tyran ; mais les Officiers généraux

et ceux qui occupoient les premières dignités de l'Etat s'opposèrent avec fermeté à la création de la royauté ; ils objectèrent au Protecteur toutes les raisons qu'il avoit autrefois employées pour les engager à établir l'autorité publique sur les ruines de la Monarchie ; l'un d'eux fit l'éloge du malheureux Charles : « Si nous avions voulu un Roi, dit-il à » Cromwel, nous en avions un qui valoit » mieux que tout autre. » Ses intimes amis, ses plus proches parens l'exhortèrent à abandonner ses projets ; des conjurés étoient armés pour l'égorger au moment même où il accepteroit l'offre que lui faisoit le Parlement. La nation, par un sentiment irrésistible, aimoit et respectoit la famille de ses Rois, et il lui falloit un Prince issu du sang royal. Cette majorité des suffrages que le Protecteur ne put jamais ni épouvanter ni corrompre, le déconcerta, et il abandonna, en frémissant, un trône qu'il eût peut-être illustré par ses talens militaires ; la destitution des Officiers qui avoient voté contre lui ayant suivi de près son refus, fut une preuve sensible de la violence qu'il s'étoit faite en cette occasion, et manifesta sa vengeance et sa férocité : ce qu'il reçut de l'affection du Parlement, fut le droit de nommer son successeur au protectorat ; et dès ce moment on regarda son fils Richard comme la personne qui devoit recueillir le fruit de cette disposition. Cromwel, qui, contre les règles de la politique et de la prudence,

avoit rétabli la chambre des Pairs, fut alarmé de l'union qui régnoit entre le Parlement et l'armée; dans la crainte de quelque nouvelle conspiration, il s'empressa de le dissoudre, malgré les conseils et les prières de ses amis.

Cromwel, redoutable aux puissances étrangères, étoit malheureux dans son administration intérieure; depuis la dissolution du Parlement, il ne lui étoit pas possible d'établir une forme fixe de gouvernement; il ne pouvoit établir une nouvelle constitution, qu'en s'environnant de la force militaire et de la confiance du peuple; mais l'armée et la nation s'étoient réunies par un heureux concert : tous les ordres de l'état s'occupèrent à détruire la puissance du Protecteur, et à former un gouvernement démocratique; tous les partis, toutes les sectes divisées d'intérêt, de principes et d'opinions, se rapprochèrent et jurèrent solemnellement de hâter la chûte de l'usurpateur. Les Royalistes le regardoient comme le meurtrier de leur Roi; les Episcopaux, comme l'oppresseur de leur religion; les Presbytériens, comme le persécuteur de leur doctrine; l'armée, comme un ambitieux et un despote; les Puritains, comme le destructeur de leur système d'égalité; les Indépendans, comme l'usurpateur des droits de la divinité et l'ennemi du gouvernement théocratique; la nation entière, comme le tyran de la patrie. Cette confédération annonçoit et devoit nécessairement

sairement produire de grands événemens ; chaque jour Cromwel découvroit une nouvelle conspiration ; il trouvoit dans sa famille même cet esprit Républicain et religieux qui combat sans cesse la tyrannie : le glaive étoit suspendu sur sa tête, et sa chûte devenoit inévitable. Il ne survécut que quelques mois aux alarmes, aux remords et aux tourmens qui déchiroient son ame ; il imagina n'entendre parler que d'insurrection projetées, de révoltes dans l'armée, de complots formés par les officiers qu'il avoit persécutés, de trahisons, de combats et de défaites. Cromwel tomba insensiblement dans cet état de terreur, qui semble être la punition réservée aux grandeurs acquises par de grands crimes : plus de paix, plus de sommeil ; son imagination fantastique ne lui présentoit plus que des coupes empoisonnées, des échaffauds, des poignards, des victimes et des bourreaux ; il frémissoit à l'approche de ceux que la nécessité l'obligeoit de recevoir : se déroboit-il dans la solitude, aux travaux de l'administration publique ? des fantômes effrayans l'accompagnoient, armés d'un glaive teint de sang ; à chaque pas qu'il faisoit, il pensoit voir l'abyme s'entr'ouvrir ; à chaque instant il croyoit entendre le bruit de la foudre qui devoit le frapper : l'image ensanglantée de Charles le suivoit par-tout ; il n'habitoit jamais deux nuits dans le même appartement ; l'état violent de son ame produisit sur sa santé l'effet ordinaire de cette

terrible situation ; il avoit presque déjà perdu l'usage de ses sens : on en arracha cependant un signe d'approbation à la demande qu'on lui fit de nommer son fils, Richard, pour son successeur, et ce signe suffit au conseil ; c'est ainsi que mourut cet homme extraordinaire, dont on a si diversement parlé. L'esprit de faction et d'indépendance qui subsiste encore en Angleterre, dans une heureuse impuissance, en fit toujours son héros ; quelques écrivains n'ont pas rougi de l'élever au-dessus de ce que Rome et la Grèce ont produit de plus grand.

Les historiens qui ont examiné le génie et le caractère de Cromwel, se sont laissé égarer et séduire par ce merveilleux qui étonne et asservit l'imagination ; ils ont cru voir dans cette chaîne continuelle d'événemens et de succès, un système médité et approfondi de politique, de hardiesse et de sublimité qui honore l'intelligence humaine. Un simple particulier qui a pu créer un Parlement souverain, dont il s'est servi pour renverser la monarchie et ensanglanter le trône ; qui a pu créer une armée pour disperser ce Parlement, pour briser quand il a voulu ce vil instrument si nécessaire pour sa grandeur, et dont il n'a plus besoin ; qui a pu contenir cette armée frénétique par le respect et la terreur ; qui, après avoir dispersé la famille Royale, oppr imé les grands, renversé les autels, violé les loix, trompé,

séduit et subjugué une nation factieuse et féroce, est mort maître souverain de trois Royaumes, respecté et redouté des puissances étrangères : un pareil homme, au premier coup-d'œil, ne peut avoir été qu'un homme surnaturel, un génie vaste et sublime ; il eût été tout cela, sans doute, si ses entreprises, ses conquêtes, ses triomphes et sa gloire eussent été l'effet d'un plan suivi et calculé ; mais outre qu'il n'est pas vraisemblable qu'un projet si compliqué dans sa nature et dans son exécution, dont le succès étoit subordonné à tant d'événemens et de circonstances impossibles à prévoir, ait pu se développer tout entier à l'intelligence humaine ; il est parfaitement prouvé que Cromwel marcha toujours au hasard, sans règle, sans politique, sans prudence ; il couroit dans la carrière sans voir le terme qu'il vouloit atteindre : ce n'etoient point les lumières d'un génie froid et calculateur ; ce n'étoient point les conseils d'un homme sage et prudent qui le dirigeoient ; il ne consultoit que l'impétuosité de ses passions et les agitations de son fanatisme : il marcha sans méthode et sans réflexion ; le bonheur et l'audace couronnèrent ses travaux ; ce fut l'ouvrage d'un heureux hasard qui s'enchaîna à ses destinées ; une seule entreprise malheureuse eût conduit infailliblement Cromwel sur l'échaffaud : ses lettres, ses négociations secrètes, tout annonce en lui un fanatique qui vouloit établir le

gouvernement théocratique sur les ruines de la religion nationale, et qui vouloit en être le fondateur, l'interprète et le pontife ; un homme dévoré par une ambition effrénée qui s'accrut par l'éclat de sa gloire et de sa puissance, mais qui se trouva étonné lorqu'il fut sur le marche-pied du trône, qu'il desira lorsqu'il vit qu'il n'y avoit qu'un pas à franchir pour y monter, et qui se consola ensuite de sa perte par l'exercice de la souveraineté et du despotisme.

Cromwel étoit issu d'une famille ancienne, alliée de celle de Stuart ; la médiocrité de sa fortune, ses premières débauches, et ensuite son hypocrisie, l'excitèrent à s'associer à l'obscure secte des Puritains ; toutes ces circonstances le rendirent lui-même obscur : ce furent cependant ces mêmes Puritains qui, après avoir infecté son esprit de visions, de révélations et d'illuminations, le firent élire, par leurs intrigues secrètes, membre du Parlement. — Une fois introduit dans cette assemblée nationale, il y trouva un parti puissant formé contre son Prince ; il se déclara Royaliste, parce que l'esprit d'opposition dirigeoit son caractère, et que son génie toujours enflammé s'irritoit et prenoit une nouvelle audace et une nouvelle énergie à la vue des obstacles et des contradictions. Si la force ou le droit héréditaire l'eussent placé sur le trône, il eût donné à la constitution de l'Etat une forme fixe et irrévocable par la

fermeté de son administration ; mais Cromwel devint un usurpateur et un tyran, parce qu'il crut ou feignit de croire que le ciel le destinoit à être le vengeur de la liberté, le fondateur d'un nouvel empire, le législateur d'un nouveau peuple, le prophète d'une nouvelle doctrine, et le pontife d'une nouvelle religion.

Une infinité de hasards, de circonstances imprévues semblèrent abaisser devant lui la barrière que son audace osa franchir. Armé de la puissance civile et militaire, il étonna les esprits par un jargon prophétique et un langage mystérieux, et les enchaîna par la terreur et la superstition. Ferme dans son administration, il rendit le nom Anglois redoutable aux étrangers, et opprima le peuple pour affermir son autorité : il fut cruel et religieux, allia l'austérité des mœurs avec la férocité de l'ame, réunit quelques vertus domestiques et la valeur du guerrier aux vices du despote et à la perversité du tyran. Cromwel avoit sans doute du génie, mais c'étoit cette espèce particulière de génie qui devoit réussir dans sa propre patrie et à la seule époque où il en fit usage. Dans un temps plus éclairé, et chez un peuple moins factieux, Cromwel eût été regardé comme un insensé que les loix auroient méprisé ou puni.

Il étoit temps qu'une mort naturelle vînt soustraire Cromwel à l'opprobre et au supplice que lui destinoient son usurpation et ses crimes. A peine l'Angleterre fut-elle

délivrée de ce tyran, que le Conseil, les Officiers généraux, les Soldats, les Chefs de l'Etat, tous les Ordres de citoyens s'empressèrent de reconnoître Richard pour Protecteur; il reçut les hommages des Députés des provinces, des Ambassadeurs étrangers et du Parlement.

L'histoire des nations, et particulièrement celle de la Grande-Bretagne, instruit et intéresse par la variété des tableaux et des événemens; c'est dans ce miroir fidèle où l'on voit le jeu de toutes les passions qui agite le cœur humain. A peine Richard fut-il revêtu du protectorat, qu'il se forma une conspiration générale pour le dépouiller du pouvoir qu'on venoit de lui donner; comme si Richard qui réunissoit l'aménité des mœurs et l'amour de la liberté, eût forcé la nation, les armes à la main, de lui donner un titre qui l'importunoit. Les Officiers de l'armée demandèrent que Flewood fût nommé Général; les Communes décidèrent que les Officiers ne pouvoient délibérer pendant la session du Parlement. Richard n'eut ni la force de réprimer les innovations du Parlement et de l'armée, ni le talent de concilier le Corps législatif et la force armée : dès-lors on le regarda comme incapable de maintenir la nouvelle constitution de l'Etat; on le força de dissoudre le Parlement, et Lambert fut nommé Général de l'armée. Cet homme se proposoit de prendre Cromwel pour modèle, mais il n'avoit ni la grandeur du caractère,

ni la vigueur du génie, ni la force des passions de cet heureux usurpateur : Lambert ne consultoit que les caprices de son esprit, et ne suivoit que les mouvemens de son orgueil.

Richard donna sa démission et se retira plus content de vivre dans la solitude, libre et heureux, que de régner sur un peuple inconstant et factieux. Il n'avoit point cette énergie de l'ame, cette fierté de caractère, cette ambition dévorante, cette conscience perverse, nécessaires pour affermir un pouvoir usurpé ; Henri son frère résigna son commandement d'Irlande : ainsi dans un instant la famille de l'usurpateur retomba dans son obscurité primitive ; les rameaux de cet arbre majestueux se desséchèrent et tombèrent en pourriture. Le nom seul de Cromwel subsistera pour être dévoué à l'exécration des siécles et à l'horreur des nations. L'histoire a imprimé sur la mémoire de ce tyran régicide un caractère d'opprobre et d'infamie, triste et salutaire leçon que la nature et la justice offrent pour épouvanter les tyrans, consoler les peuples opprimés, et instruire l'humanité entière.

Voilà donc le gouvernement militaire qui va exercer ses caprices et ses fureurs. Lambert et Flewood sollicitèrent le protectorat, et pour y parvenir, ces deux concurrens prodiguèrent l'or et répandirent des bienfaits ; cependant on s'occupoit à donner à l'Etat une constitution, à créer de nouvelles loix, et à s'opposer à cette putréfaction qui

menaçoit d'ensevelir la République sous des ruines. Ici les troubles et les factions se renouvelèrent avec une nouvelle activité : l'empire étoit comme un vaisseau battu par la tempête, et errant au gré des vents et du hasard ; chaque parti ne consulta que ses passions, chaque secte ne suivit que ses fureurs. Sur les débris de la justice, des loix et de la morale s'élevoient tous les crimes ; cette lâve impure répandoit partout le poison de la dévastation et de la mort : tout étoit délire, extravagance et horreur. Les uns prétendoient que la souveraineté devoit résider dans le conseil de guerre, delà l'établissement du pouvoir militaire ; les autres vouloient confier la plénitude de l'autorité au Parlement, delà le gouvernement démocratique ; plusieurs desiroient la théocratie ; les Royalistes demandoient à grands cris le rétablissement de la monarchie et la restauration des anciennes loix.

Enfin l'ordre succéda, pour quelque temps, à la confusion, et du sein du chaos sortit une lumière qui vint frapper et éclairer les esprits sur la forme de gouvernement et d'administration qu'il falloit établir. Le Parlement cassé sous le protectorat de Cromwel, avoit été déclaré indissoluble sous le règne de Charles I.er ; on démontra que la violence n'avoit pu lui ôter son existence politique, et qu'il n'avoit pas été au pouvoir du Despote usurpateur de dépouiller le Sénat législatif

de ses droits inamovibles. En conséquence, les membres de ce Parlement furent invités, par l'organe de Lenthol, leur ancien orateur, à venir reprendre leurs siéges et continuer leurs fonctions. Ce Parlement, qui fut appelé le *Rumpt* ou le *Croupion*, exerça l'autorité souveraine, et forma un conseil d'Etat dont il exclut les Officiers généraux de l'armée, donna pour une année le commandement des troupes à Flewood, et délibéra que toutes les commissions seroient signées par les Communes. L'armée réclama contre cette usurpation; les Royalistes surent profiter de cette division entre la puissance civile et la puissance militaire, pour rétablir la monarchie et détruire toutes ces sectes dont les principes, également contradictoires, tendoient cependant à perpétuer l'anarchie et à précipiter l'Etat vers sa dissolution. Les Presbytériens modérés se réunirent aux Royalistes; ils ne virent dans les Officiers de l'armée que des tyrans qui vouloient gouverner le peuple avec un sceptre de fer, et dans le Parlement que des hommes ambitieux et féroces, agités par toutes les passions, et intéressés, par principe et par sentiment, à établir le gouvernement républicain. Cet heureux concert hâta la révolution; les Royalistes et les Presbytériens prirent les armes, soulevèrent les provinces, répandirent dans des écrits les véritables principes de gouvernement et de législation, exhortèrent le peuple à

briser ce joug de servitude qui l'opprimoit depuis long-temps, à chercher auprès du trône un asyle contre la tyrannie populaire, à rappeler et à défendre l'héritier légitime de ses Rois. Charles étoit arrivé secrètement à Calais, où il attendoit des troupes que Louis lui avoit promis.

Cette confédération fut découverte ; Lambert combattit les Royalistes, les vainquit et les dispersa. L'armée triomphante s'occupa à détruire le pouvoir civil, pour conserver et étendre la puissance militaire. Lambert se rendit au Parlement ; on fit fermer les portes ; tout étoit anarchie et licence ; il n'y avoit ni Roi ni Assemblée nationale pour régler l'administration publique ; chacun se demandoit où étoit l'autorité. Cette crise violente sembloit annoncer la dissolution de l'Empire ; enfin on créa une espèce de tribunal civil et militaire, composé de vingt-quatre membres vendus et payés d'avance ; ils furent déclarés les Représentans des trois Royaumes et revêtus de l'autorité souveraine : on donna à ce vil tribunal le nom de comité de sûreté. Ces Législateurs sans caractère et sans mission, ces hommes pêtris de crime et de sang se livrèrent à toutes les horreurs de la férocité ; les incendiaires, les assassins et les meurtriers furent les seuls Magistrats du peuple ; une impie et abominable philosophie déifia tous les crimes, et les bourreaux portant en triomphe les membres palpitans des vic-

times qu'ils venoient d'égorger, recevoient dans le Sénat législatif des applaudissemens, des récompenses et des bienfaits. Les amis de la patrie et de la vertu, dans la profondeur de leur douleur et dans l'excès de leur désespoir, accusoient le ciel d'être complice de tant d'attentats, comme s'ils ne savoient pas qu'il est des forfaits que la justice divine ne pardonne jamais, et que ces grands scélérats, qui bouleversent les Empires et pervertissent les peuples, doivent nécessairement tomber sous la hache du bourreau, et expier leurs crimes par des supplices éternels.

Lambert, créateur de ce conseil féroce, en dirigeoit les opérations sanguinaires; il s'étoit placé à la tête de l'administration publique : mais Monk, son rival, se déclara le défenseur du Parlement, et protesta contre les actes de tyrannie de l'armée. Monk avoit la force du génie, la grandeur du caractère, la valeur du guerrier, la probité du citoyen et la sagesse du philosophe; il possédoit sur-tout cet art précieux et rare de la politique, de prévoir et de vaincre les obstacles qui s'opposent au succès de grandes entreprises. Monk cachoit des vues profondes et méditoit une grande révolution; il enveloppoit ses projets sous le voile du mystère; toutes ses démarches, toutes ses actions tendoient même à persuader qu'il vouloit affermir le gouvernement républicain. Il annonçoit des principes démocra-

tiques, et entretenoit une correspondance secrète avec ces sectaires qui vouloient renverser la royauté. En sa qualité de Lieutenant en Ecosse, Monk commandoit une armée considérable ; il annonça qu'il étoit prêt à venir à Londres pour rétablir la paix et affermir les loix. Alors il se forma une confédération puissante ; la plus grande partie de la nation se rallia autour du Parlement qui, désormais assuré d'une force supérieure, s'assembla de sa propre autorité, et bravant à son tour le général Lambert, donna à l'armée des ordres qui furent exécutés.

Cependant Monk s'approchoit de Londres ; le clergé, la noblesse, le peuple volèrent avec transport au-devant de ce libérateur, et tous le conjurèrent de rétablir l'ancienne constitution, et d'élire un Parlement composé de membres amis de l'ordre et de la justice. Monk parut écouter avec froideur ces prières et ces supplications ; mais il voyoit, avec un secret plaisir, que la nation, également fatiguée des horreurs de l'anarchie et de la tyrannie de ses chefs, regrettoit le gouvernement de ses Rois, et formoit des vœux sincères pour la restauration de la monarchie. Monk se présenta au Parlement les armes à la main, et lui déclara que le peuple desiroit qu'on rappelât ces anciens membres que Cromwel avoit supprimés lorsqu'il fut question de faire le procès à Charles ; le Parlement refusa de délibérer sur cet objet,

et ordonna à Monk d'enlever les chaînes et les poteaux des rues ; et de briser les herses et les portes de la ville. Monk obéit à cet ordre ; cette prompte soumission excita les murmures et les méfiances ; on soupçonna qu'il aspiroit au protectorat. Les Royalistes consternés perdirent tout espoir ; mais Monk sut bientôt calmer les alarmes et les inquiétudes, dissiper les soupçons et ranimer la confiance des défenseurs de la monarchie. Il déclara avec fermeté au Parlement que le salut du peuple exigeoit qu'on rappelât l'ancien Parlement ; il parla en médiateur et en maître. Il fallut obéir à la force armée ; le Parlement prononça sa dissolution, et donna des ordres pour la convocation d'un nouveau.

Monk, dirigé par un conseil d'Etat, composé de Ministres éclairés et vertueux, disposoit tout pour la restauration de la monarchie, et cependant il affectoit encore des maximes républicaines ; il continuoit de garder le secret avec le Roi qui l'avoit sollicité à réunir ses forces pour le rétablir sur le trône de ses pères ; il étoit temps que Monk déchirât ce voile mystérieux qui couvroit ses principes politiques, et ses opérations militaires ; il étoit temps de ranimer l'espoir des Royalistes ; de rendre à la monarchie son ancienne splendeur, et au trône ses antiques prérogatives : il étoit temps de fermer les sources empoisonnées de l'anarchie, et de vivifier cette

tige auguste, dont les rameaux devoient ombrager l'Angleterre ; en conséquence, Monk envoya des agens habiles dans toutes les provinces pour instruire et consoler le peuple ; il publia des manifestes et des proclamations où il rappeloit les attentats et les usurpations des Parlemens ; les vengeances et les proscriptions des sectaires et des Républicains. Il fit un tableau de la misère et de l'infortune publique, de la détresse des finances et de la situation du Royaume qui touchoit à une putréfaction totale. Monk excita le zèle et la reconnoissance du clergé, le courage et la loyauté de la noblesse, la fidélité et le patriotisme du peuple, et les rallia tous autour du trône, que les uns avoient abandonné par crainte, les autres par foiblesse, et plusieurs par séduction : il répandit des bienfaits et distribua des récompenses ; il leur démontra l'utilité et les avantages des loix antiques et de l'ancienne constitution de l'Etat ; il prouva que la nation soumise à un gouvernement monarchique seroit plus libre et plus heureuse que sous l'empire de la démocratie, intéressée à perpétuer ces orages politiques qui ébranlent et dissolvent les Royaumes. Monk rappela cette alliance solemnelle que le peuple avoit contractée avec ses Rois, et ce serment de conserver et de défendre cet heureux gouvernement dont l'institution sacrée avoit posé les fondemens du bonheur et de la liberté publique. Il dévoila les ma-

nœuvres perfides, les complots affreux, les infâmes associations de ces Républicains farouches qui avoient dégradé le caractère national, usurpé tous les pouvoirs, anéanti tous les liens sociaux et politiques, et dont les loix bizarres et impures avoient détruit dans les cœurs des hommes toutes les vertus, pour y substituer le germe de toutes les passions, de toutes les perversités et de tous les crimes. Le ciel bénit le zèle et les travaux de Monk : une lumière bienfaisante et céleste vint éclairer le peuple ; il reconnut ses erreurs, pleura sur ses forfaits, reprit ses anciennes vertus et son ancienne fidélité pour le Roi, et jura de rétablir la monarchie et de placer Charles sur le trône de ses pères.

On procéda dans tous les comtés à l'élection qui devoit former le nouveau Parlement; la nation depuis long-temps séduite par ses agitateurs, et fatiguée de se voir sans chef et sans loix, s'appliqua, dans son élection, à choisir des citoyens recommandables par leurs vertus et leurs talens; l'homme de bien osa faire entendre la voix de la justice et de la raison; il ne redouta plus les complots ni les assasinats : un horizon pur et serein dissipa cette écume hideuse qui couvroit la surface de l'empire, et ces insectes vénéneux qui avoient infecté toutes les parties du corps social. A peine le nouveau Sénat fut-il assemblé, que Monk lui envoya un message de Charles avec des lettres, et un édit où il promettoit une

amnistie générale, la liberté de conscience et le maintien de l'ancienne constitution : la joie fut universelle ; le peuple et ses représentans se livrèrent aux transports de l'allégresse et de l'enthousiasme. Les pairs du Royaume reprirent leurs fonctions, et les deux chambres se réunirent pour ordonner la proclamation du décret qui annonçoit au peuple que Charles II alloit monter sur le trône de ses pères. C'est ainsi que le magnanime et généreux Monk, par son génie, sa prudence et sa fidélité, rendit un sceptre à l'héritier des Rois, à la nation ses loix et sa constitution, et rétablit sur les ruines de l'anarchie et de l'oppression, la monarchie et la paix : le nom de ce sauveur de la patrie, de ce bienfaiteur de l'humanité, doit être inscrit dans les annales de l'univers, et toutes les générations doivent bénir sa mémoire et célébrer ses vertus.

Charles fut proclamé Roi ; la nation se livra à des transports de joie si vifs qu'ils dégénérèrent en délire ; des cris de bénédiction et de reconnoissance retentirent dans les places publiques et dans les temples sacrés ; des fêtes civiques et religieuses furent instituées pour célébrer cette heureuse et mémorable révolution : l'allégresse, la confiance, les plaisirs succédèrent à la mélancolie sombre des fanatiques, aux passions et à la haine des sectaires, et à l'hypocrisie de la religion : une lumière pure et bienfaisante vint éclairer les consciences

ciences et vivifier les esprits : la liberté, la justice et les loix, sur les ruines des factions et des crimes, brisèrent les tables de proscriptions et les fers de l'innocence, arrachèrent aux assassins leurs poignards, et aux incendiaires leurs torches, dévouèrent aux supplices et à l'exécration les tyrans, les agitateurs du peuple et les sacrilèges usurpateurs des propriétés, et confièrent le salut, la défense et l'administration de l'Etat à ces citoyens vertueux, persécutés par des hommes vils et pervers qui avoient corrompu l'opinion publique, répandu sur la terre les crimes de tous les siécles et de toutes les générations, et dont la nature avoit dégradé l'existence, en donnant à leurs ames cadavéreuses la rage et la férocité des démons.

Charles joignoit aux grâces de la figure, les vertus douces et aimables du cœur et de l'esprit ; éloigné par caractère et par principe de l'intolérance et du fanatisme, il composa son conseil de Royalistes et de Presbytériens. Mylord Clarendon, citoyen vertueux, politique habile, historien philosophe, fut créé Chancelier et premier Ministre ; Monk reçut le prix de son zèle et de sa fidélité ; Charles le combla de biens et de dignités : il jouit constamment de la confiance et de l'estime du Roi. Charles convoqua ensuite le Parlement, et de concert avec Monk, s'occupa à détruire les

factions, à rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration, et à guérir les plaies profondes de l'Etat. Malgré la déclaration de Bréda où Charles avoit promis d'accorder le pardon à tous les coupables, il crut que le salut public, la justice et l'humanité exigeoient impérieusement de punir ces hommes qui avoient propagé avec insolence cette doctrine propre à faire des brigands, des athées et des régicides, et qui n'avoient d'autre plaisir et d'autre vertu que d'égorger des victimes, d'en contempler les entrailles palpitantes, et de boire dans des crânes le sang humain. Les biens de Cromwel, d'Ireton et de quelques autres scélérats furent confisqués; le Parlement fixa ensuite les revenus du Roi, accorda des subsides, et augmenta les revenus de la couronne.

Cet esprit de faction et d'orgueil qui se perpétue dans les grandes assemblées, et dont il est si difficile de détruire le principe, sembloit vouloir renaître de ses cendres, et répandre une lâve désastreuse, malgré les objets intéressans qui s'offroient à l'attention publique, et qui pouvoient faire une diversion momentanée. Le Parlement, dirigé par quelques membres attachés aux maximes du presbytéranisme, élevoit une voix séditieuse; il parloit déja de privilèges et de liberté. Le conseil délibéra de le dissoudre pour détruire ce tas de reptiles vénéneux dont le souffle impur

menaçoit de gangrener tout le corps. L'armée s'agitoit pour ébranler les fondemens de la monarchie et pour établir un gouvernement militaire. Cette armée fut licenciée : Charles fut redevable de toutes les mesures fermes et prudentes qu'il prit au commencement de son règne, aux lumières et à la sagesse de Monk et de Clarendon.

Le presbytéranisme ne pouvoit point exister dans un état monarchique. Le rétablissement de la royauté devoit entraîner la subversion de cette secte toujours active pour combattre l'autorité des Rois, et toujours intéressée à propager la doctrine féroce de la tyrannie populaire ; la restauration de l'épiscopat étoit nécessaire pour défendre les droits du trône contre les factions et les attentats des Presbytériens. Le clergé avoit acquis de grands droits à la reconnoissance de Charles : il étoit temps de détruire ces décrets destructeurs qui avoient violé les propriétés et les fortunes, et consacré les usurpations et les crimes ; il étoit temps d'anéantir des sectaires fanatiques qui vouloient substituer à la religion nationale, leurs dogmes impies et leur doctrine insensée. Les évêques persécutés, interdits, exilés, rentrèrent dans leur patrie, dans la possession de leurs bénéfices et dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales et de leur juridiction spirituelle. Des Théologiens furent nommés

pour examiner et purger la liturgie ecclésiastique de tous ces actes superstitieux qui l'infectoient ; la majesté et la pureté du culte et des cérémonies restaurèrent les mœurs publiques et purifièrent la religion de ce funeste presbytéranisme qui en avoit desséché la tige et corrompu les rameaux.

On procéda à l'élection d'un nouveau Parlement. Ce Sénat, dit un historien, sembla vouloir faire amende-honorable au fils des outrages qu'il avoit faits au père ; il déclara l'inviolabilité des Rois, confirma et étendit les anciennes prérogatives de la couronne. La royauté reprit ses droits et le trône sa splendeur ; Charles fut associé à la puissance législative, et revêtu de la plénitude du pouvoir exécutif ; il fut maintenu dans le droit de nommer à tous les emplois civils, militaires et religieux ; il fut nommé le chef de l'armée et de la force publique et le pontife de la religion. En Ecosse, l'autorité royale fut reconnue solemnellement ; cette nation, attachée à ses Rois, avoit été égarée par le fanatisme des Presbytériens et par les factions des agitateurs. Le Parlement cassa toutes les loix qui avoient été créées depuis le commencement de la guerre ; nulla ce fameux *Convenant*, source perpétuelle d'anarchie et de calamités; accorda des subsides considérables et rétablit l'épiscopat. Le marquis d'Argyle, qui avoit

fait périr inhumainement le fidèle Montrose, expia ses crimes sur un échaffaud.

Ce Parlement, si ardent à maintenir les droits de l'autorité royale et de la liberté publique, abandonna bientôt ses principes de justice et de sagesse ; il devint insolent et séditieux : il y avoit dans ce Sénat des hommes que l'ambition et le fanatisme tourmentoient, et qui ne peuvent trouver d'existence et de bonheur qu'au milieu des ruines et des cadavres.

Déja on formoit des associations, on tenoit des conciliabules, on distribuoit les libelles, on aiguisoit les poignards, et on méditoit des assassinats pour opérer une nouvelle révolution. Charles venoit de publier un Edit de tolérance, et de contracter une alliance avec la France ; le duc d'Yorck son frère venoit d'abjurer la religion protestante, et d'embrasser le catholicisme ; les Communes, agitées tour-à-tour par la superstition religieuse et par le fanatisme civil, publièrent que cette abjuration, ce traité d'alliance et cet édit de tolérance étoient une conspiration contre la religion de l'Etat et la liberté publique, ordonnèrent, comme dans un temps de calamités, un jeûne général, demandèrent la suppression de la garde du Roi et l'expulsion des Ministres, et refusèrent d'accorder les subsides nécessaires pour soutenir la guerre contre la Hollande, pour équiper une flotte,

et pour fortifier les villes maritimes du Royaume. Charles prononça la dissolution de ce Parlement séditieux : le nouveau Sénat, dirigé par les mêmes principes, tourmenté par les mêmes passions, accusa le Roi d'avoir laissé signer le traité de Nimègue, où Louis XIV donna la loi en vainqueur, et réunit à son Empire de vastes et fertiles provinces, proposa l'exclusion du duc d'Yorck au trône d'Angleterre, et demanda l'exil de la Reine : Charles punit ce Parlement par sa dissolution. La nouvelle Assemblée législative secoua avec plus de violence les brandons de la discorde ; déja on avoit pris la hache pour abattre cet arbre majestueux dont les rameaux ombrageoient l'Angleterre ; déja on avoit distribué des torches et des poignards pour exciter le peuple au crime et à la férocité, mais le Roi arrêta ce torrent dévastateur ; il invoqua l'autorité et la sévérité des loix contre ces hommes pervers qui vouloient rouvrir ces sources empoisonnées qui avoient répandu la dévastation et la mort. C'est ainsi que Charles punit ceux qu'il n'avoit pu ramener par la douceur ; c'est ainsi que Charles, par cet acte de justice et de fermeté, sut dissiper cette confédération coupable qui vouloit renouveler les horreurs de la guerre civile, et détruire l'autel et le trône. Cependant le Parlement continuoit ses factions et méditoit de nouveaux crimes. Charles appela à son Conseil Temple, ci-

toyen vertueux et patriote, qui dans les négociations dont il fut chargé, ne consulta que les intérêts du Roi et de sa patrie; incapable d'être complice des intrigues de cour, et de fomenter des tumultes populaires.

Ce Ministre conseilla à Charles de composer son conseil privé des membres des Communes les plus factieux et les plus insolens; cette mesure politique est peut-être utile et salutaire pour conserver à la couronne son indépendance, et à la monarchie ses droits; mais elle est cruelle et perfide, puisqu'elle tend à ériger la corruption en système politique, à pervertir les consciences, et à détruire ces rapports moraux qui excitent le patriotisme et donnent du prix à la vertu.

Le comte d'Essex, le comte de Scanderbury, le vicomte d'Hallifax entrèrent au conseil privé; Sthabury en fut nommé Président; mais ce Républicain farouche, qui ne cessoit de parler de Cromwel, de bénir sa mémoire et de célébrer ses vertus, resta toujours l'ennemi de son Roi, et préféra de dominer dans le Parlement, à gouverner les affaires de l'Etat.

Charles publia un manifeste pour dénoncer les factions et les crimes de ces Communes qui cherchoient à répandre les principes Cromwelistes pour établir la tyrannie

populaire et renouveler les assassinats, les proscriptions, les horreurs de la guerre civile, et pour conduire le peuple à la misère et à l'esclavage, en l'environnant de ruines, de cadavres et de flots de sang. Charles annonça qu'il alloit dissoudre ce Parlement séditieux et féroce : un Roi qui parle à son peuple le langage de la justice et de la vérité est bien sûr d'être écouté Ce manifeste fit de profondes et salutaires impressions, et éclaira la nation sur les dangers qui la menaçoient ; le parti Royaliste s'augmenta et se fortifia ; ces citoyens pusillanimes, qui se contentoient de faire des vœux secrets pour la cause du Roi, se déclarèrent ouvertement contre le Parlement : cette différence d'opinions, de principes, d'inclination et de prétendus intérêts, divisa à cette époque la nation en deux factions, auxquelles l'antipathie et la prévention respectives donnèrent l'appellation que chaque parti crut être la plus infamante pour le parti opposé. Les Parlementaires furent appelés *Whights*, par allusion à quelques fanatiques Ecossois qui étoient odieux et distingués par ce mot vide de sens ; les Royalistes reçurent le nom de *Torys*, en vertu d'une autre allusion à quelques Catholiques que l'on appeloit ainsi en Irlande : cette distinction frivole et insensée subsiste encore en Angleterre ; mais aujourd'hui, soit raison, soit justice, intérêt ou corruption, la fac-

tion de *Torys* domine dans le Parlement, et les pauvres Whights toujours vaincus, qui se donnent pompeusement le nom de patriotes, et s'appellent les défenseurs des droits du peuple, se contentent dans leurs discours publics et dans leurs conciliabules secrets, de déclamer contre l'administration, et de poursuivre inutilement la chûte des Ministres.

Charles fortifié par un parti si puissant, chercha à éclairer et instruire cette classe nombreuse d'hommes qui ne se déterminent que sur des rapports, nourrissent des préventions froides et inactives, et attendent dans le silence que la vérité vienne dissiper leurs erreurs et leurs préjugés; le Roi publia et fit lire dans les églises un second manifeste, où il rendit compte à la nation des motifs qui l'avoient forcé à dissoudre les deux derniers Parlemens; il attesta à son peuple qu'il ne vouloit s'occuper que de son bonheur, et que les Communes en étoient les tyrans et les oppresseurs; il se plaignit de ce qu'elles avoient refusé les subsides nécessaires pour la défense de Tangers, dont la conservation intéressoit l'honneur et le commerce de l'Angleterre, et de ce qu'elles avoient rendu un décret qui défendoit à tous ses sujets de lui prêter de l'argent et de le secourir. Le peuple qui aime à s'approcher du trône pour entendre la voix de ses Rois, dévoua au mépris et à l'exécration ses représentans

prévaricateurs qui trahissoient les intérêts de l'Etat, et qui ne combattoient les prérogatives royales que pour satisfaire leur ambition et leur haine. Les marques de zèle et d'amour que Charles reçut de son peuple, lui apprirent qu'il ne devoit plus redouter les intrigues et les factions de la démocratie, et que son trône, affermi sur des bases solides résisteroit aux efforts des Républicains. Charles élit un quatrième Parlement, lui parla de la manière la plus affectueuse et la plus touchante; il lui témoigna combien il desiroit d'agir de concert avec son Parlement pour maintenir la paix et la confiance si nécessaire pour le bonheur du peuple et la prospérité de l'empire. Les Communes parurent écouter froidement ce langage touchant, et ce discours émané du trône excita leurs passions et fomenta leurs haines: elles se livrèrent aveuglément à toutes leurs frénésies ordinaires, et donnèrent un libre cours à leurs usurpations et à leurs vengeances; ces mêmes Communes qui avoient dirigé le bill d'*habeas corpus* furent les premières à violer cette loi par des accusations injustes et par des emprisonnemens arbitraires: l'asyle du citoyen ne fut plus respecté; la délation impure désigna ses victimes et opprima l'innocent; des satellites de la tyrannie populaire et des brigands stipendiés exercèrent toutes leurs fureurs, et se livrèrent à tous les excès de la licence

et de la rage. Pour consacrer tant de forfaits, les Communes firent revivre une prétendue conspiration contre l'Etat, qui depuis long-temps servoit de prétexte aux agitateurs du peuple pour légitimer leurs machinations et leurs crimes ; elles exclurent le duc d'Yorck du trône d'Angleterre, et renversèrent la loi héréditaire. Les Pairs s'opposèrent avec fermeté aux usurpations des Communes ; le peuple fatigué de voir ses représentans éternellement occupés à rompre l'unité du corps politique et tous les ressorts du pacte social, prit les armes, et déja il se préparoit à exercer cette justice rigoureuse et terrible que le désespoir et l'oppression peuvent seuls justifier. C'est une vérité consacrée par tous les siécles, et prouvée par les annales historiques, que les corrupteurs de la multitude en ont été les victimes ; le peuple ne voit alors d'autre expiation à ses crimes que de punir les séducteurs qui ont trompé sa raison et perverti son cœur ; c'est ainsi qu'il croit appaiser ses remords et calmer sa conscience : la nature et la justice jettent alors un voile sur la loi et pardonnent, en gémissant, au coupable qui n'a fait qu'exercer une vengeance légitime. Ces hommes si fiers, si orgueilleux, prirent lâchement la fuite, et Charles convoqua un nouveau Parlement qui publia des décrets semblables à ceux qui avoient précédé la mort de Charles premier ; mais les extrêmes

passions produisirent l'aveuglement et le délire ; les Communes s'occupèrent à supprimer les prérogatives des Pairs : la noblesse sortit de son sommeil léthargique, quitta cet état d'inertie et de stupeur qui lui avoit été si funeste, se rallia autour du trône et vint fortifier le parti de son Roi. Charles sut profiter de ces heureuses circonstances pour dissoudre ce dernier Parlement, et l'exposa ainsi à la haine, à l'indignation et au mépris de la nation.

Le peuple, délivré de ses agitateurs et de ses syrans, applaudit à cet acte de fermeté et de justice, et bénit la sagesse de son Roi.

Le parti des Thorys se fortifia, et la faction des Whights poussa des cris impuissans. Charles exerça alors toute la plénitude de l'autorité ; il fit venir à la Cour le duc d'Yorck, qu'il avoit envoyé en Ecosse, le plaça à la tête de l'administration, et partagea avec lui l'exercice du pouvoir souverain. Ces deux Princes surent maintenir les droits de la liberté publique, les privilèges du trône, les prérogatives royales et les principes du gouvernement monarchique. Charles mit un frein à ses prodigalités et devint économe, pour n'être point forcé, dans le temps où il affermissoit son autorité, d'élire un nouveau Parlement. C'est ici qu'il faut bénir et admirer la clémence et l'humanité de ce Prince : après avoir détruit les associations et

les complots des Démocrates, après avoir rétabli la souveraineté démembrée, il ne lui échappa aucune marque de ressentiment contre ses ennemis ; il ne se permit aucun acte de vengeance : il n'eût point versé le sang des coupables, si des frénétiques désespérés n'eussent provoqué sa justice plus que son indignation.

Quelques jours avant la convocation du dernier Parlement, Charles avoit été attaqué d'une maladie dangereuse. Le duc de Montmouth, son fils naturel, les lords Grey, Russel, Sidney, Hambdem, le comte d'Essex, excités par Shatbury, s'étoient réunis, et avoient formé une conspiration pour exclure du trône le duc d'Yorck ; ils tentèrent de soulever toute la partie occidentale du Royaume. Shatbury, irrité des délais que chaque complice apportoit, mourut de désespoir. Les chefs de la conjuration furent divisés sur la forme du gouvernement qu'il falloit établir. Sydney et le comte d'Essex vouloient le gouvernement républicain ; Montmouth la monarchie ; Russel et Hambdem la constitution actuelle ; mais tous conspiroient contre le duc d'Yorck. Dans le même temps se forma une nouvelle confédération ; elle étoit rédigée par des hommes d'un rang inférieur, mais unis d'intrigues avec les Whights. Ces deux conspirations éclatèrent à-la-fois ; elles étoient d'autant plus dangereuses, que, formées séparément dans

leur origine, elles se réunissoient et se prêtoient leurs forces respectives. Au moment fixé pour l'exécution, ces deux conspirations furent découvertes ; Russel, Sydney et quelques complices furent condamnés à mort : on trouva le comte d'Essex égorgé dans sa prison. Charles pardonna à Montmouth ; mais ce Prince factieux ne jouit pas long-temps en paix de la clémence et de la tendresse de son père ; il continua ses complots et ses machinations, et força le Roi à le bannir du Royaume. Montmouth, après avoir épuisé sa fortune pour satisfaire son ambition et ses vengeances, épuisé de dettes et de débauches, couvert de la malédiction publique, expia sur un échaffaud, sous le règne suivant, ses perfidies, ses lâchetés, son ingratitude et son indomptable férocité.

La nation, délivrée des tyrans qui l'opprimoient, goûta les consolations de la paix et les doux fruits de la liberté ; tous les citoyens, dans des transports d'allégresse, ne cessoient d'adorer et de bénir leur Roi ; toutes les provinces, toutes les corporations des trois Royaumes envoyèrent à Charles des Députés pour le remercier d'avoir défendu les droits de son autorité contre ses ennemis et ses oppresseurs, d'avoir rétabli dans ses Etats l'ordre et la paix par sa justice, sa sagesse, la douceur de son administration, et d'avoir enchaîné toutes ces factions qui désorganisoient le

corps social et fomentoient toutes les passions. Les Prêtres même, ces terribles organes de la sédition sous le règne de son père, firent retentir les temples sacrés des éloges du Monarque, posèrent des offrandes sur les autels, demandèrent au ciel la conservation d'un Prince si chéri, prêchèrent au peuple l'obéissance et la soumission. Les universités établirent la même doctrine dans leurs écoles et dans leurs conférences; on institua des fêtes civiques et des cérémonies religieuses pour célébrer cette mémorable et salutaire révolution qui avoit purifié l'horizon politique des infections de la démocratie, et avoit affermi la liberté et le bonheur public sur les bases d'un gouvernement fortuné et tranquille. Ce fut dans ces circonstances heureuses et consolantes que Charles mourut; sa mort fut un deuil universel et une calamité publique. Ce Prince avoit un génie vaste, des connoissances et une fermeté rigide, tout ce que la politesse affable a de plus engageant, tout ce que les manières simples ont d'intéressant; agrément, esprit, il réunissoit tout ce qui séduit, tout ce qui plaît, tout ce qui attache; ami généreux, bon époux, excellent frère, père tendre et compatissant, maître charmant et adoré; toutes ces aimables vertus doivent faire oublier ces erreurs et ces foiblesses qui sont toujours l'ouvrage de la sensibilité, et jamais de la corruption. Il

n'y a que le méchant qui dégrade l'humanité ; l'homme bon, mais foible, en est l'ornement et le consolateur.

Charles, en exerçant la plénitude des droits de la souveraineté, étendit la splendeur de l'Empire et rendit son peuple libre et heureux : ce peuple, corrompu par le fanatisme, dégradé par les factions, quitta son caractère d'inquiétude et de férocité, prit des mœurs douces et des sentimens généreux, adopta des principes de justice et de morale, et fonda son bonheur et sa liberté sur son respect et sur son obéissance aux loix. Charles ouvrit toutes les sources de la félicité publique, et vivifia le corps politique, frappé auparavant de stérilité et de mort ; il agrandit le commerce national, féconda l'industrie et l'agriculture, supprima la mendicité, multiplia les ateliers de charité et les asyles de l'infortune, enchaîna la superstition, humilia les sectaires, punit les agitateurs du peuple et les propagateurs de l'anarchie, protégea les sciences et les arts. A sa voix, la philosophie répandit ses lumières et ses bienfaits, et le génie enfanta des miracles : la physique eut Newton ; la politique et la législation, Hobbes, Sydney et Locke ; l'histoire, Clarendon, Brunet ; la chaire, Tilotson ; les sciences, Butler ; l'art dramatique, Dryden et Way. Le peuple comprit alors que la monarchie limitée étoit le plus ancien, le plus utile, le plus heureux et le plus beau

de

de tous les gouvernemens ; qu'un Roi peut abuser de son pouvoir, mais que l'anarchie est cent fois plus funeste que le despotisme. Par la subversion de l'autorité et par la chûte des loix, tous les maux sont réunis sur la tête du peuple, parce que l'anarchie, qui les produit, forme un état stable ; ils sont sans remède, parce que l'autorité qui pouvoit seule y remédier, est détruite. Le despotisme immole un grand nombre de victimes ; mais l'anarchie étend l'infortune et la corruption à tous les membres de la société, prépare les crimes et l'esclavage du peuple, et après de sanglantes révolutions, brise le corps politique et entraîne l'Etat à sa dissolution.

On ne voit point ces calamités et ces déchiremens dans une monarchie limitée, parce que, dans ce gouvernement, il y a un centre de pouvoirs et d'autorités qui, par une heureuse influence, vivifie toutes les parties de l'Empire, et arrête ces émeutes populaires qui préparent toujours l'anarchie et les conspirations. Le Prince armé de la force publique, la dirigé pour défendre la liberté, protéger les propriétés et établir le règne salutaire de la loi. Le peuple, qui n'est pas alors égaré par ces grands mots de souveraineté, de liberté, d'égalité, comprend combien il lui importe, pour son intérêt et pour son bonheur, d'exercer la justice, de respecter l'autorité

et d'observer les loix ; il règne une sainte union entre le Prince et la nation, et on ne voit point se former ces orages politiques, ces révolutions désastreuses qui ébranlent les Empires, détruisent le corps social, consacrent les crimes, et inoculent à un peuple doux et poli les fureurs du fanatisme politique et les attentats de la férocité.

F I N.

On trouve chez le même Libraire :

Relation véritable de la mort cruelle et barbare de Charles Ier, avec sa harangue faite sur l'échaffaud, in-8. orné de son portrait ; prix, 2 liv.

Recherches snr les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, par Mounier, 2 v. in-8. 4 liv. au rabais.

Conjuration contre la Religion catholique et les Souverains, in-8. 2 liv. 10 s.

Le voile levé pour les curieux, in-8. du même auteur, 1 liv.

Le divin Consolateur, Etrenne chrétienne, avec messe et vêpres, in-18. fig. 1 liv.

Les Evêques constitutionnels en contradiction avec leurs principes, in-8. 1 liv. 16 s.

595